

**PRIX D'ABONNEMENT**  
 Franco pour la Suisse  
 Un an . . . . . Fr. 16,80  
 Six mois . . . . . 9,40  
 Trois mois . . . . . 4,20  
 Pour l'Étranger:  
 Un an . . . Fr. 55.— Six mois . Fr. 27,50  
 Trois mois . 14.— Un mois . 5.—  
 On peut s'abonner dans tous les bureaux de poste suisses avec une surtaxe de 30 ct  
 Compte de chèques postaux IV-b 325

# L'IMPARTIAL

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES

Paraissant à La Chaux-de-Fonds tous les jours, excepté le Dimanche

**PRIX DES ANNONCES**  
 La Chaux-de-Fonds . . . . . 20 ct. la ligne  
 (minimum Fr. 2.—)  
 Canton de Neuchâtel et Jura  
 bernois . . . . . 25 ct. la ligne  
 (minimum 40 lignes)  
 Suisse . . . . . 14 ct. le mm  
 Étranger . . . . . 18 . . . . .  
 (minimum 25 mm.)  
 Réclames . . . . . 60 cts. le mm.  
 Régie extra-régionale Annonces-Suisses SA.  
 Bienne et succursales

## Lettre de Berlin

Une parade républicaine. — L'Allemand reste partisan de la vie de caserne. — La réaction s'unit sous le sceptre de Hugenberg. — L'Allemagne nouvelle lutte, souhaitons qu'elle triomphe!

Berlin, 18 août 1929.

L'Allemagne républicaine a célébré dimanche dernier, avec éclat, le dixième anniversaire de la constitution que le président Fritz Ebert promulgua, le 11 août 1919, à Schwarzburg en Thuringe. Nous avons assisté hier à la parade des troupes républicaines. Le mot n'est pas impropre car le spectacle de ces 150.000 hommes et jeunes gens à l'uniforme kaki à l'alignement impeccable, défilant au pas cadencé aux sons des tambours, et des tambours, était très militaire... les fusils en moins. Ce dernier point, il est vrai, est d'importance, car les membres de l'association républicaine Bannière d'empire Noir-Rouge-Or se disent les soldats de la paix et les défenseurs de la République. Nous voulons souhaiter qu'ils le restent toujours pour le salut de l'Allemagne et de l'Europe.

Aux regards de l'étranger, ces organisations civiles à caractère militaire peuvent paraître grotesques ou dangereuses. Non sans quelque apparence de raison, on se sentira pris d'une certaine méfiance à l'égard de ces républicains, de ces pacifistes, qui n'ont rien de plus pressé que de « singer » le militarisme d'autrefois. En principe, je condamne aussi ces armées-ersatz, mais je reconnais toutefois que la Reichsbanner est justifiée à se présenter telle qu'elle est. Sous forme actuelle, elle est, dirais-je, un mal nécessaire, dont les avantages dépassent les mauvais côtés, tout au moins pour l'instant. Il faut en effet, tenir compte de la mentalité allemande qui reste très sensible aux manifestations extérieures de la force, de l'ordre, de la discipline et des... beautés de la vie de caserne! Les 150 mille Reichsbanner qui ont défilé dimanche « Sous les tilleuls » ont fait davantage pour l'idée républicaine que de nombreux discours et articles laborieusement conçus. Il y a lieu de se souvenir aussi qu'avant la création des « milices républicaines », les partisans du nouveau régime faisaient preuve d'une réserve et d'une modération qui bien souvent parut coupable et faite de complaisance envers les milieux réactionnaires. Pendant bien des années, la rue fut dominée par les éléments de droite et toutes leurs organisations militaires illégales ou autres dont les membres palabraient librement sans rencontrer d'opposition sérieuse. Dans ces conditions les masses indifférentes de la population, n'étant témoins que des agissements démagogiques des ennemis de la République, en venaient à douter de sa solidité et de la sincérité des républicains. La création de la « Bannière d'empire Noir-Rouge-Or » a mis heureusement fin à cette situation équivoque qui aurait pu devenir dangereuse à la longue. Tous ceux qui ont assisté aux manifestations de dimanche et qui ont vu avec quelle sympathie les organisations républicaines ont été accueillies par la population berlinoise ne peuvent plus prétendre que l'Allemagne est une République sans républicains.

Du reste, la question qui se pose aujourd'hui n'est plus : République ou monarchie? L'ancien régime s'est effondré trop lamentablement pour que les jeunes générations en désirent vraiment le retour; les révélations faites depuis 10 ans sur les coulisses de la monarchie l'ont démonté complètement. Depuis que la loi sur la protection de la République a échoué devant le Reichstag, rien ne s'oppose plus, légalement, à un retour de Guillaume II en Allemagne. Toutefois, le Sire de Dorn ne se presse pas. Sa présence ici serait regrettable en tant que source d'agitation monarchiste, mais il est certain que Guillaume n'a plus aucune chance de remonter sur un trône impérial allemand. Même dans les rangs monarchistes son prestige décroît et pour les masses ouvrières il ne compte plus du tout.

Le danger réel qui existe encore pour la République réside plutôt dans l'union, qui devient effective, de toutes les forces de la réaction. Sous le commandement du tout puissant M. Hugenberg, le parti nationaliste s'est rallié au programme du « Stalhelm » et c'est maintenant au tour de Hitler de devenir l'allié de celui qui aspire à la dictature en Allemagne. Ce mouvement n'est pas négligeable, puisqu'il englobe au minimum le 35 % du corps électoral. Il n'est pas inactif et dispose de puissants soutiens dans la grosse industrie et la finance. Tant que l'Allemagne poursuit son mouvement de relèvement, le danger d'extrême droite n'est pas imminent. Mais adienne une crise politique ou économique et c'est alors que les Républicains devront montrer qu'ils sont un peu là. « Républi-

que ou dictature », voilà le point d'interrogation qui peut se poser aujourd'hui. Personnellement, je crois cependant que l'évolution politique intérieure et extérieure du Reich contribuera peu à peu à supprimer les chances d'une dictature.

Certes, la République allemande n'est pas idéale; sa constitution non plus. Les orateurs du 11 août en ont célébré pompeusement les mérites; rien ne nous oblige à les approuver sur tous les points. La constitution de Weimar est pleine de promesse qui ne sont pas réalisées. Le parlementarisme fonctionne mal, l'égalité devant la loi et devant le fisc est souvent un leurre, la bureaucratie ne travaille pas toujours dans l'esprit d'un vrai démocrate. Mais n'en déplaise à ses détracteurs, l'oeuvre de Weimar a seule rendu possible l'énorme relèvement qui s'est produit pendant ces dix dernières années, en ce qu'elle sauva l'Allemagne du chaos politique et rétablit l'unité du Reich. Malgré les convulsions intérieures, en dépit de toutes les crises extérieures, la constitution de Weimar a franchi sans accroc le cap de sa première décennie. C'est un phénomène qui n'est pas commun dans l'histoire. La consolidation d'un régime nouveau s'est heurtée dans d'autres pays à des écueils plus nombreux et plus dangereux. L'histoire de la troisième République en France suffirait à nous le prouver. C'est pourquoi il serait abusif d'exiger que la République allemande soit, dix ans après sa naissance, l'objet de l'admiration générale. En tout état de cause, elle a su s'imposer; elle a prouvé sa vitalité. C'est là un début qui permet d'espérer pour l'avenir. Et nous devons espérer, car la République, c'est déjà un gage de paix. Evidemment, ce serait une grave erreur que de vouloir, en tout et sur

tout, faire aveuglement confiance à l'Allemagne. Mais ce serait une erreur plus grave encore que de méconnaître les changements qui se sont produits dans ce pays depuis 10 ans. Oui, il y a une Allemagne nouvelle, qu'il faut se garder de confondre avec l'Allemagne d'avant-guerre. Cette Allemagne nouvelle a hérité de bien des erreurs du passé; elle est loin d'être parfaite mais elle contient en soi les germes d'une évolution régénératrice. C'est de ce côté là qu'il faut l'observer et c'est faire preuve de sage politique que de ne pas se laisser dominer outre mesure par le passé.

Pierre GIRARD.

## ÉCHOS

### Un petit-fils de Blucher

Si l'on en croit le correspondant du « Times » à Shanghai, Vassili Constantinovitch Blucher, le nouveau commandant en chef de toutes les forces russes en Extrême-Orient ne serait autre que le général Galens, conseiller principal des armées nationalistes chinoises en 1926-1927, et à qui celles-ci durent leur succès dans la marche sur Hankéou.

Après la rupture des négociations entre les nationalistes et les soviets, en 1927, le général Galens retourna à Moscou où, au bout de quelque temps, il fut nommé commandant de la région militaire de l'Ukraine.

Le général Galens est, croit-on, le petit-fils de Blucher, dont l'arrivée, sur le champ de bataille de Waterloo précipita la défaite de Napoléon.



## Le XXVI<sup>me</sup> Marché-Concours de chevaux à Saignelégier

Saignelégier, le 19 août 1929.

La première partie du Marché-Concours, la moins bruyante, il est vrai, mais la plus importante et la plus utile, s'est déroulée sous un ciel douteux, dont les nues légères tempéraient l'ardeur du soleil. Dès le matin, de nombreux visiteurs ont afflué, des paysans de la Suisse allemande surtout. Le soir, les hôtels étaient bondés et il fallait loger des étrangers dans les localités avoisinantes.

La halle-cantine a changé d'aspect; les transformations qui y furent apportées permettent une meilleure exhibition des chevaux et facilitent la circulation. Les juments avec leurs poulains ont été casés dans la petite halle, de sorte que le tintement incommode des sonnettes a disparu.

Le travail des jurys a lieu en plein air. Passent d'abord les vingt-neuf étalons hennissants et caracolants. Leurs yeux jettent des éclairs; on les croirait fiers du rôle de premier plan qu'ils jouent en la circonstance. « Rival », le meilleur raceur du Jura, appartenant à M. Jos. Bourquard, de Boécourt, fait sensation et obtient 9 1/2 points sur 10. « Rostand », à MM. Jobin frères, Les Bois, « Signal », à M. J. Garesus, La Caquerelle, « Titan », de l'Asile de Belélay, totalisent chacun 9 points. Ce sont des sujets de choix qui suscitent l'admiration des connaisseurs. Puis vient le tour des juments placides avec leurs poulains. La foule ne saurait les émouvoir; elles s'adonnent toutes à la surveillance de leur progéniture. Parmi les pouliches nées en 1926, nous distinguons au premier rang « Mascotte ». Comme l'année passée, à l'exposition d'agriculture à Porreutry, la valeureuse bête décroche la timbale. C'est la juste récompense des efforts persévérants de MM. Jobin frères, les réputés éleveurs des Bois. Puis viennent « Mina », à M. Jobin, vétérinaire, « Réveuse », à M. E. Froidevaux, Les Montbovats, « Hortense », à M. P. Wermeille, à Saignelégier, « Fertine », à M. Frésard, Froidevaux. Parmi les dix-huit mois, au nombre de 200, six obtiennent 9 points et vingt-et-un 8 1/2 points. Ce triage sévère prouve surabondamment que le jury se montre toujours plus exigeant. Huit collections de huit à dix sujets chacune ont été présentées dimanche matin.

Le travail du jury est des plus pénibles. Il exige des experts un coup d'oeil sûr et rapide et une attention soutenue. Il ne s'agit pas de juger au hasard; nos éleveurs sont passés maîtres dans l'art de discerner les qualités et les défauts d'un sujet. Leur esprit critique ne pardonnerait pas une erreur d'appréciation et leur verve caustique se montrerait impitoyable.

Les transactions ont été nombreuses, et les prix rémunérateurs, supérieurs à ceux de l'année passée. Longtemps mise en doute, l'utilité de nos marchés-concours éclate lumineuse; les résultats acquis ont fait taire les critiques.

Dimanche. Le temps est incertain. Aurons-nous la foule des grands jours? Les piétons et les véhicules de tous genres s'engouffrent dans nos rues et déferlent sur la place de fête. Le succès est complet. La fête de la montagne s'impose; elle fascine les masses. On veut respirer l'air des sapins, on veut admirer l'oeuvre lente et patiente des éleveurs. Inconsciemment, peut-être, on tient à les soutenir, à les encourager par sa présence, par son approbation muette et profonde. La justice émane des foules, elles ont le sens exact de l'impartialité, du vrai. Les curieux affluent à Saignelégier non seulement pour voir et entendre, mais surtout pour soutenir le labeur inlassable d'un peuple honnête et tenace en butte aux caprices d'une terre marâtre.

Les discours ont été nombreux. Mais les orateurs sont bien à plaindre. Ceux qui devraient les ouïr et pourraient semer aux quatre vents la bonne semence étaient séparés de la tribune par des cascades de rire, d'exclamations et de hennissements. M. le député Bouchat fut bref. C'est l'homme d'affaires pratique qui va droit au but: paysans instruisez-vous, développez vos connaissances professionnelles. M. le conseiller d'Etat Stauffer se transforme en pédagogue. Il encourage et critique. M. Eugène Péquignot, avocat à Berne, éloquent, persuasif, rappelle aux paysans que notre mère Helvetia leur voue la plus tendre sollicitude, mais que cette bonne nourrice est mise à rude contribution et que tous ses enfants, si différents de caractère, se ressemblent singulièrement par la voracité de leur appétit. M. le colonel Schmidt, délégué du Département militaire fédéral s'exprime en allemand. Mais, allez traduire un discours allemand à travers l'inférieur brouhaha de la cantine! M. le conseiller national Carnat touche la corde sensible. On sent qu'il connaît le coeur du paysan; il a vécu ses joies et de viné ses misères.

Les courses ont obtenu leur succès habituel. La présentation en haute école du cheval dressé par M. Gnaegi, de La Chaux-de-Fonds, fut le clou de la partie hippique de la manifestation.

En résumé, le 26<sup>me</sup> Marché-Concours fut un succès, aussi complet que les précédents. Il est devenu notre fête populaire par excellence. Mais cette fête-là, contrairement à beaucoup d'autres, contribue puissamment au bien-être et à la prospérité de notre montagne. B.

## Admirez, Messieurs...



La marquise di Bertolino de Palerme vient d'être déclarée par un comité d'experts « la femme la plus distinguée du monde ».



On posait un jour à un vieux diplomate cette question difficile: « Comment faut-il faire pour être distingué? »

— Le comble de la distinction, répondit-il, c'est de passer inaperçu.

On ne saurait prétendre que l'aimable marquise, princesse ou duchesse, qui vient d'être élue reine de la distinction, réponde spécialement à cette définition. Car sa distinction, à elle, était si étincelante, si fracassante et si éblouissante, que le Comité d'experts n'hésita pas un instant à lui accorder le sceptre et à s'incliner unanimement devant sa royauté. Il y avait, paraît-il, trente sortes de distinctions sur les rangs. Celle de Mme di Bertolino de Palerme les enfouça toutes...

Ou je me trompe fort, ou cette consécration de la distinction patentée et officielle risque bien de ridiculiser quelque peu la plupart des tournois de beauté, de finesse, de grâce, etc., organisés pour la distraction des nababs de villes d'eaux et qui se disputent tantôt en costume de bain, tantôt en fourrure d'hiver ou en déshabillé galant. Il y a longtemps que le concours de la plus belle femme du monde passe pour un truc de grands couturiers à la recherche de réclame. Le concours de la dame la plus distinguée sera probablement considéré, et non à tort peut-être, comme une invention de directeur de palace désireux de corser sa clientèle.

Quant à la véritable distinction, qui ne s'achète ni ne se couronne et n'a pas besoin de titres nobiliaires ou bancaires pour éblouir, elle continuera vraisemblablement à vivre dans la demi-obscurité qui lui convient. Mimi Pinson, restera la plus distinguée grâce au petit « Zut! » qu'elle lance quand on l'ennuie, tandis que Manon verra sa distinction séduire le plus souvent lorsqu'elle la quitte...

Au surplus, tant que les experts n'auront pas vu évoluer devant eux les aimables lectrices de l'Impartial, il est, à mon humble avis, souverainement injuste de couronner une lauréate...

Car telle d'entre elles, modeste, pimpante ou discrète, aurait peut-être plus de distinction dans le bout de son petit doigt que dans toutes les grâces allongées de ces dames les princesses ou de ces signorina les marquises.

Le père Piquerez.



**Outils d'occasion** Paul Janner 18, rue Jaquet-Droz. — ACHAT, VENTE ECHANGE. 5386

**A vendre** une banque de comptoir, établis et outils. — S'adresser au comptoir rue de la Concorde 7. 15234

**Nickelage.** A vendre, faute d'emploi, 2 machines à nickeler (système à plat). 15209  
S'ad. au bur. de l'Impartial

**Pension.** On demande encore quelques bons pensionnaires. — S'adresser rue Numa Droz 112. 30927

**Garde-releveuse** expérimentée dans les soins aux bêtes et aux accouchées cherche engagement. Références à disposition. — S'adresser à E. Matthey, Crêt-du-Loche 10. 30924

**Miel.** A vendre miel en rayons, fr. 6.50 le kilo. — Louis Schunegger, rue de la Charrière 53. 14836

**Cordonniers.** «Singers» occasion, machine très peu servie, pour réparations, cédée à bas prix. — Offres écrites, sous chiffre H. Z. 15173, au Bureau de l'Impartial. 15173

**Demoiselle** cherche parti d'horlogerie à faire à domicile. Offres écrites, sous chiffre M. S. 15114, au Bureau de l'Impartial. 15114

**Domestique.** On demande bon domestique-voiturier connaissant bien les chevaux. Entrée de suite. — S'adresser à M. Adrien Hofer, voiturier, rue Jacob-Brandt 99. 15104

**Charpentier menuisier.** On demande un bon ouvrier charpentier-menuisier, entrée de suite. — S'adresser chez M. Henri Amstutz, Valanvron. 15250

**Garçon de cuisine** est demandé. — S'adresser «Hôtel de la Croix-d'Or». 15220

**Fille de cuisine** est demandée au Buffet de la Gare C. F. F. 15118

**On demande** sommeliers, cuisinières, bonnes, jeunes filles. Forts gages. — S'adresser Bureau de Placement, rue Daniel-JeanRichard 43. Téléphone 19.50. 30935

**Bonne** à tout faire, est demandée pour petit ménage soigné. — S'adr. rue A.-M. Piaget 81, au 2<sup>me</sup> étage, à droite. 15135

**Servante,** connaissant tous les travaux d'un ménage soigné et sachant cuire, est demandée pour petit ménage. Forts gages. — S'adr. rue du Marché 6, au Magasin. 15251

**Lessiveuse** est demandée, ainsi qu'une personne pour nettoyages tous les vendredis après-midi. — S'adresser rue du Parc 20, au 2<sup>me</sup> étage, à droite. 30955

**A louer** de suite ou époque à convenir, grand appartement moderne, chauffage central, chambre de bains installée, prix avantageux. 15069  
S'adr. au bur. de l'Impartial

**A louer** de suite, beau grand logement de 4 chambres. Pour le 31 octobre, logement de 3 chambres, au 3<sup>me</sup> étage. — S'adresser au Café Wetzel, rue de la Ronde. 15080

**A louer,** sous-sol d'une chambre et cuisine, pour le 1<sup>er</sup> septembre. — S'adresser, entre 5 et 6 h., ruelle des Jardinet 9, au sous-sol. 30956

**Chambre.** A louer, 1 jolie petite chambre meublée, située Place du Marché. S'ad. au bur. de l'Impartial. 30957

**Potager** à gaz à 4 feux si possible 2 fours en bon état serait acheté d'occasion. — S'adresser rue du Progrès 99A, au rez-de-chaussée. 15238

**A vendre** 1 lit bois, 2 places, sommier, matelas et trois-coins, 1 vélo de dame, 1 table carrée, 1 établi portatif avec roue. — S'adresser le soir entre 18 et 20 heures chez M. Hermann Huguenin, rue Numa Droz 45, au 3<sup>me</sup> étage. 15116

**Gramophone** complet avec disques, est à vendre de suite. Etat de neuf. Belle occasion. — S'adresser rue du Grenier 33, au rez-de-chaussée, à droite. 15274

**Verres fantaisies**

On demande de suite des ajusteurs ou ajusteuses habiles connaissant à fond la partie. Place stable. — S'adresser chez M. Maurice Bloch, rue du Parc 116. 30950

**Groupe littéraire**

fait appel aux jeunes gens, s'intéressant au théâtre. — Offres écrites, sous chiffre B. R. 14616, au Bureau de l'Impartial. 14646

**Carnets divers.** Librairie Courvoisier

**POLISSEUSE**  
de boîtes or est demandée de suite. — S'adresser à MM. A. & G. GIRARD, rue du Doubs 116. 15261

**Creusures**  
On offre des cadrans email pour faire des creusures à domicile. S'adresser rue de la Serre 134, au 1<sup>er</sup> étage. 15121

**Jeune fille**  
est demandée pour les travaux de bureau dans maison d'horlogerie. — S'adresser au bur. de l'Impartial. 15020

**Appartement**  
A louer, dans villa en construction, pour le 31 octobre, bel appartement de 4 chambres, chambre de bains installée, chauffage central, vue étendue. Quartier nord-ouest de la ville. — S'adresser à M. Louis Weber, rue Numa-Droz 59, ou rue des Recrètes 16 Tél. 21.98. 15175

**A louer**  
Pour cas imprévu, à louer pour fin septembre, rue de la Combe-Grieurin 45, 1<sup>er</sup> étage, bel appartement de 3 chambres, corridor, cuisine, chambre de bains, chauffage central, balcon. — S'adr. à M. A. Jeanmoud, gérant, rue du Parc 23. 15207

**Logement**  
de 3 pièces, corridor et dépendances est demandé pour fin octobre. — Adresser offres sous chiffre E. M. 12441 au bureau de l'Impartial. 12441

**A louer**  
pour le 31 octobre 1929, rue Fritz-Courvoisier 18, 1<sup>er</sup> étage, logement de 2 chambres, cuisine et dépendances. — S'adresser à un notaire René Jacot-Guilarmod, rue Léopold-Robert 33. P-30418-C 14867

**A louer** de suite ou époque à convenir, beau petit LOCAL avec établis posés, situé dans le quartier des Fabriques. Convient pour terminer, ou tout autre partie de l'horlogerie. — S'adresser à M. Albrecht, rue Numa-Droz 145. 30954

**GARAGE**  
à louer, pour une auto et une moto. Eau, électricité et fosse. — S'adresser Montbrillant 1, au rez-de-chaussée. 14775

**Cave**  
spacieuse et bien éclairée est à louer comme entrepôt dans l'immeuble rue de la Serre 49. — S'adresser à M. G. PAPPÀ, gérant, rue de la Paix 89. 15132

**Séjour d'été**  
Chambres à louer. — S'adresser COTTENDART, sur Colombier. 14982

**On céderait**

**joli Café**  
avec petite reprise. Capital nécessaire fr. 5000.— Faire offres écrites sous chiffre R. S. 15280, au Bureau de l'Impartial. 15280

**On cherche à acheter**

d'occasion

2-3 décolleteuses en bon état (Bel-di) pour axes de balanciers, 1 tour d'outilier et transmission. — Offres détaillées par écrit, sous chiffre P. N. 15258 au bureau de l'Impartial. 15258

**On cherche à acheter**

d'occasion

2-3 décolleteuses en bon état (Bel-di) pour axes de balanciers, 1 tour d'outilier et transmission. — Offres détaillées par écrit, sous chiffre P. N. 15258 au bureau de l'Impartial. 15258

**Carnets divers.** Librairie Courvoisier

**Hôtel-Restaurant**  
très achalandé à vendre

pour cause de santé, dans gros centre agricole vaudois. Affaire de première classe pour preneur sérieux et solvable. Proximité immédiate gares C. F. F., Tramways, autos-postes. 16 chambres, bonne cave meublée, salle à manger, grande salle et café meublés, véranda, jardin, lessivier, garage, étendage, grange et écurie. Ecrire sous chiffre V. 50291 C, aux Annonces-Suisses S. A., Lausanne. JH50291c 14801

**Poulain**  
18 mois, un beau break, un camion. Facilité de paiement. — S'adresser à M. E. Baumann, Point du Jour 1. 15210

**PRESSANT**  
Appareil photo tout neuf

KODAK 8x10 1/2, objectif «Zeiss» 4.9, dernier modèle, avec sac cuir, verre jaune, lentille pour portrait, 1 loupe, 1 lampe «Satrape», installation moderne pour développement et copie, le tout d'une valeur de Fr. 500.—, à saisir de suite, pour cause de départ, Fr. 250.— Ecrire sous chiffre A. J. 30949, au Bureau de l'Impartial. 30949

**A vendre,** la récolte de belles pommes, prunes, etc., de deux vergers. — S'adresser à M. GODET, Voëns s. St-Blaise. 15279

**Une Boucherie**  
du Vallon cherche à livrer régulièrement, chaque semaine, deux ou trois carrés de porc, ainsi que un ou deux veaux bouchoyés, au prix du jour. — Offres écrites sous chiffre C. D. 15281, au Bureau de l'Impartial. 15281

**CACAO à l'AVOINE**  
le «Cheval Blanc» (Marque déposée) le déjeuner par excellence, recommandé par MM. les médecins. Fr. 1.50 la boîte. 15019 — 5% S. E. N. J. 5/0 —

**CAFÉ WEBER**  
4, rue Fritz-Courvoisier 25, rue Léopold-Robert 89, rue Numa-Droz

**Poudinos Salamandre**  
le dessert rapide

épargne à la ménagère et tourne rapidement jeunes et vieux. Digestible et facilement assimilable.

6 Sortes: au chocolat, à la vanille, au café, à l'orange, d'amandes, à l'orange, de framboises, à l'orange, de citron. Dr. A. WANDER & Co. BERNE

JH 1760 B 11209

# Durée à toutes les étoffes



Linge blanc, lainages ou étoffes de couleur ne risquent rien lavés au Vigor, qui ne contient aucune substance chimique nocive. C'est un produit fait pour assurer longue durée aux tissus. Le Vigor est riche en savon. Il tire les impuretés du linge et lui donne ainsi une blancheur magnifique, due uniquement à la propreté. Il ne blanchit pas la toile de manière artificielle. La mousse onctueuse du Vigor préserve l'éclat des couleurs les plus délicates. Elle est douce aussi à la peau. Ne craignez plus d'avoir les mains rouges et rugueuses après la lessive. Le Vigor en prendra soin autant que de votre linge!

**VIGOR**

SAVONNERIE SUNLIGHT S.A. OLTEN

Découpez ce coupon et envoyez-le, dans une enveloppe ouverte affranchie de 5 cts—

A l'Institut Sunlight, OLTEN. Veuillez me faire parvenir le prospectus de vos COURS GRATUITS par écrit, de ménage, couture et éducation.

Nom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Ve F6-029

**Achevages d'échappements**

Nous cherchons ouvriers capables pour loger les ancrés dans les petites pièces soignées, ainsi que

**Remonteuses de coqs**  
Pressant. — Faire offres écrites à Case postale No 275. 15291

**Joueurs de boîtes Metteurs de boîtes**  
sont demandés pour entrée immédiate. — Ecrire sous chiffre P. 10474 Le, à Publicitas S. A. Le Locle. 15280

**Régleuses Breguet**  
petites pièces soignées sont demandées par la maison «BULOVA Dt: «D» rue de la Paix 133, La Chaux-de-Fonds. 15124

**Employé intéressé**  
disposant d'un certain capital, capable de diriger la partie commerciale d'une entreprise de bon rapport est demandé de suite. Seraient éventuellement prises en considération les offres de personne ne disposant que de quelques heures par jour mais remplissant les conditions émisées. — Adresser offres sous chiffre E. H. 15108, au bureau de l'Impartial. 15108

**Ingénieur ou technicien**  
intéressante comme représentant pour le canton de Neuchâtel d'une industrie importante de la branche chauffage. — Ecrire sous chiffre P. 27820 L, à Publicitas, Lausanne. JH 35467 L 15168

Fabrique de boîtes **LA CENTRALE, Bienne**, engagerait **Aviveuses de boîtes argent** et un **Emboîteur** connaissant l'emboilage de la savonnette et de la boîte or. — Faire offres sous chiffre C. 3547 U., à Publicitas, Bienne. JH 10468 J 15223

**Boîtes métal**  
à enlever de suite boîtes platine 5 1/2", formes variées. **Prix de stock. Paiement comptant.** Offres sous chiffre A. B. 30922, à la Succ. de l'IMPARTIAL. 30922

**Correspondante**  
Nous cherchons pour entrée immédiate au courant des travaux de bureau. Connaissance de l'allemand si possible. — Offres sous chiffre P. S. 14111, au Bureau de l'Impartial. 14111

Pour époque à convenir, **Magasin**  
bien situé à la rue Léopold-Robert, est cherché à louer pour commerce très propre. — Ecrire sous chiffre B. D. 30899, à la Succursale de l'Impartial. 30899

**Automobile**  
Pour cas imprévu, à vendre voiture 1<sup>re</sup> marque française modèle 1928, 4-5 places, ayant peu roulé et en parfait état de marche. Carrosserie très soignée. Tous accessoires. Prix exceptionnel. — Faire offres sous P 5749 N à Publicitas Neuchâtel. 15180



Au match international de Stockholm

## LES ROIS DU TIR



**J. Hartmann**  
champion du monde aux trois positions



**Zimmermann**  
champion du monde, deuxième du classement



**Zulauf**  
champion du monde au pistolet

La nouvelle victoire des Suisses a été accueillie avec une fierté enthousiaste dans tout le pays. Ce triomphe est d'autant plus significatif que les diverses équipes représentatives avaient intensifié leurs préparatifs et amélioré leurs performances pour une compétition plus sévère. Dans la pratique des armes, comme en matière d'autre sports, l'amateurisme a fait place à un professionnalisme qui a développé à l'extrême toutes les disponibilités. Les Nord-Américains, en particulier, avec l'orgueilleuse ténacité de leur race, s'employaient opiniâtement, avec les énormes ressources financières dont ils disposent, à vaincre leur rudes adversaires. Ils étaient arrivés une quinzaine avant l'ouverture du tir, de manière à s'adapter à l'ambiance et à étudier les variations de la lumière pour avoir le maximum de chances. Les Suisses, avec leurs moyens matériels réduits à la portion congrue, étaient arrivés à Stockholm, le 10 août, soit deux jours seulement avant le début du tir. Et en fait, les premières dépen-

ches n'étaient pas rassurantes. Elles nous entretenaient des tirs vraiment brillants des Anglo-Saxons, cependant que les tirs des nôtres étaient honorables. Mais les Suisses attendaient leur heure, sans préalable dépense d'efforts inutiles.

Ils ont dépassé largement toutes les prévisions. Aux tirs d'entraînement ils avaient totalisé 5345 et 5364 points chiffres sensiblement inférieurs à ceux de l'an dernier. Et pour les connaisseurs, cette baisse ne laissait pas d'être quelque peu inquiétante. Flairant le danger d'être acculés à la défaite par la coordination étroite des forces de leurs puissants rivaux, ils se sont redressés magnifiquement, dépassant même l'extraordinaire total de 5439 points réalisé l'an dernier au tir d'entraînement de Soleure. Hartmann, qui a les honneurs du début fait, en position couchée, une première passe merveilleuse: 99 points sur 100. Cette heureuse entrée en matière, donne un vigoureux stimulant à ses co-équipiers. Et Zimmermann, de Lucerne, de rivaliser

avec son collègue pour des performances inégalées.

En effectuant 5442 points, nos représentants ont battu de 51 points le record mondial qu'ils détenaient depuis l'an dernier à Loosduinen. Hartmann lui-même a élevé son propre record mondial de 1109 points à St-Gall à 1114 points. Total étonnant et qui sera difficilement dépassé dans la suite.

Les Nord-Américains qui ont obtenu le beau résultat de 5387 points ont eux aussi, sensiblement progressé. Ils sont à 45 points des nôtres et marquent une légère avance par rapport à Loosduinen où ils avaient 52 points d'écart sur les Suisses. Ce sont nos plus farouches adversaires. Il fallut toute la science du calme et de la précision de nos représentants pour abattre leurs prétentions.

Mais, comme le disait déjà l'héroïque Corneille, «à vaincre sans péril, on triomphe sans gloire». Les Suisses ont vaincu dans le péril et c'est leur plus beau titre de gloire.

## Une Musique suisse au Havre

C'est sous ce titre qu'un membre de la Nouvelle Société helvétique du Havre consacre l'article suivant à la visite faite récemment par la «Musique militaire» du Locle et qu'on nous prie de reproduire:

La «Musique Militaire» du Locle (Suisse) est arrivée samedi, ainsi que les journaux l'avaient annoncé.

Elle fut reçue à la gare par M. Laisnay, conseiller municipal et directeur de l'«Harmonie Municipale». Après quelques paroles de bienvenue, la nombreuse phalange, accompagnée d'amis et de parents, se forma en cortège et parvint ainsi, aux sons entraînants d'un pas redoublé, dans la cour d'honneur de l'Hôtel de Ville.

En présence de MM. Léchelle, adjoint; Liengme, chancelier du Consulat de Suisse, représentant M. Basset, consul, absent du Havre; M. Oertli, président de la Société suisse «Helvetia», M. Gilg, ex-président; M. Lang, premier adjoint au maire et représentant celui-ci, adressa à M. Léon Droz, de La Chaux-de-Fonds, directeur, et à M. Henri Huguenin, président, quelques mots aimables, les remerciant d'avoir bien voulu choisir Le Havre comme point d'excursion, les félicitant de leur excellente tenue et leur souhaitant dans la cité le séjour le plus agréable.

Après l'exécution de la «Marseillaise» et de l'«Hymne suisse», la «Musique Militaire» du Locle, accompagnée d'une foule nombreuse, se dirigea, en empruntant la rue Jules Siegfried, où se trouve le Consulat de Suisse et où eut lieu un arrêt, vers le Monument aux morts, autour duquel s'était rangée une foule nombreuse et recueillie. Une très jolie couronne aux couleurs nationales suisses fut pieusement déposée au pied du monument en présence des personnes mentionnées ci-haut, auxquelles s'était joint M. Delille, conseiller d'arrondissement et adjoint au maire de Ste-Adresse.

Il nous faut souligner le beau geste de la «Musique Militaire» du Locle, qui tint à venir procurer aux malades, blessés, incurables, hospi-

talisés à l'Hospice général, un peu de cette saine distraction qu'est l'art musical.

En présence de M. Berger, directeur des hôpitaux du Havre; de M. le chancelier du Consulat de Suisse; de M. Lenormand, secrétaire du Comité Thiers, la «Musique Militaire» du Locle, qui, sous la direction de M. Léon Droz, musicien aussi énergique qu'érudit, aussi sensible que savant, a une maîtrise, une cohésion, une délicatesse admirables et obtient les meilleurs effets de sonorité, d'oppositions et de nuances.

## Le Concert au Square Jean Jaurès

Cette audition fut ce qu'elle devait être: un véritable régal musical et artistique, un triomphe mérité pour la «Musique Militaire» du Locle, qui, sous la direction de M. Léon Droz, musicien aussi énergique qu'érudit, aussi sensible que savant, a une maîtrise, une cohésion, une délicatesse admirables et obtient les meilleurs effets de sonorité, d'oppositions et de nuances.

Les rythmes et les reliefs de la «Marche commémorative» de P. Gilson, comme la fantaisie et la couleur particulières de l'«Ouverture d'Elisabeth», de Turine, doivent dans ces conditions, avoir le maximum d'expression et d'attrait.

Que dire de la célèbre «Suite Orientale», de Po, si pittoresque et si charmante? Il est impossible de mieux rendre les caractéristiques de chaque pièce: grâce, légèreté et motifs capricieux des «Bayadères»; beauté lyrique de «Au bord du Gange»; mouvement original des «Almées»; force et éclat de la «Patrouille», avec de superbes adaptations des cuivres et de la batterie.

Le remarquable groupement musical doit être aussi à l'aise dans la fantaisie sur «L'Africain», de Meyerbeer dont le style, la polyphonie, les effets cuivrés sont précisés à souhait.

Le reste du programme est également d'une finesse et d'un attrait supérieurs.

Notons l'expression agréable de la valse de Kraulich. «Sur la Montagne»; la poésie exacte et prenante sur des oeuvres de Schubert; le

charme distingué de l'«Allegro» de la Symphonie en mi bémol, de Haydn, l'originalité plaisante des «Airs suisses», de Romain.

Dans le délicieux Square, joliment illuminé, des milliers de Havrais et de Havrais goûtèrent une joie pure à entendre les musiciens suisses et prouvèrent leur satisfaction par des applaudissements répétés, prolongés, très enthousiastes.

La journée de dimanche se passa très agréablement, grâce à l'amabilité de la Colonie Suisse du Havre qui organisa, en l'honneur de la «Musique Militaire» du Locle, une partie à Deauville et Trouville. La mer était calme et la journée se passa très agréablement.

Le soir eut lieu à l'Hôtel Tortoni la célébration de la Fête Nationale suisse. Ce furent là des heures dont tous garderont le meilleur souvenir, le sentiment patriotique étant particulièrement vivace chez les Suisses du Havre.

## La Musique Militaire du Locle reçue officiellement par la Municipalité du Havre

Lundi les drapeaux suisses et français flottent sur l'Hôtel de Ville du Havre. Dans les grands salons de l'Hôtel de Ville, la Municipalité recevait, lundi à 11 h. 30, la «Musique militaire du Locle», dont on put apprécier la haute valeur, à l'occasion du concert donné la veille au Square Jean Jaurès. M. Lang, premier adjoint remplaçant M. Meyer, député-maire retenu à Paris, était entouré de MM. V. Lainay, Capperon, Arnauditzon, conseillers municipaux. Les musiciens étaient conduits par M. Laberty, ex-député du Locle. En souhaitant la bienvenue aux Loclois, M. Lang les remercia d'avoir bien voulu choisir le Havre comme but de leur excursion. Rappelant la période douloureuse de la grande guerre, signalant que 7,000 enfants du Havre en furent les victimes, il retraça les nobles sentiments de la Suisse et rappela son rôle humanitaire. Après avoir salué M. Laberty, il but à la santé du Président de la Confédération suisse et à la santé de la République helvétique.

M. Laberty remercia au nom de la «Musique Militaire» et de la Colonie suisse des paroles élogieuses qui venaient d'être adressées à notre pays. Il dit son admiration pour la France

qui, au prix d'efforts considérables sauva la civilisation. En souvenir du passage des Suisses au Havre, il remit à M. Lang une jolie plaquette en bronze représentant l'Hôtel de ville du Locle et portant cette inscription: «A la Mairie du Havre la Musique militaire du Locle reconnaissante. Juillet 1929». M. Lang remit à la Musique Militaire du Locle une médaille d'honneur en argent.

## Après le drame de Fribourg

On écrit au «Démocrate»:

Une agence de presse a lancé la nouvelle que Mlle Kessler la victime du drame de l'église de St-Jean, à Fribourg, était morte mercredi. Ce n'est pas exact. Les médecins croient au contraire pouvoir la sauver. Un membre de la famille Kessler s'est prêté à la transfusion du sang. L'opération a réussi et donne des espoirs.

La meurtrière, Reine Ding, a été transférée, samedi après-midi, à l'asile des aliénés de Marsens pour examen médical.

Une scène peu édifiante s'est déroulée aux abords de la prison à la Neuveville. Il était 13 h. 30 lorsqu'un taxi arriva pour quérir la criminelle. Un nombreux public stationnait aux abords de la prison. Un membre de la famille Kessler se cacha près de la voiture avec l'intention de porter des coups à demoiselle Ding lorsqu'elle sortirait de la maison d'arrêt. On eut toutes les peines du monde à le faire revenir à la raison. On dut même requérir deux gendarmes pour protéger la meurtrière. Pour éviter un nouvel incident, le taxi fut introduit dans la cour de la prison et c'est là que Mlle Ding prit place pour partir à Marsens.

Quant aux mobiles du crime, on jette en pâture au public les bruits les plus extraordinaires: jalousie de ces deux dames pour le même amoureux; haine morbide de demoiselle Ding contre son amie d'enfance, Mlle Kessler; enfin les langues effilées voient dans ce crime des jalousies sexuelles un peu curieuses. Il est prudent d'attendre la clôture de l'enquête. Et encore, à ce moment, on ne sera pas fixé. Et puis à quoi bon pousser la curiosité si loin. Il y a un crime avoué. Il est commis par une détraquée n'étant pas en possession de toutes ses facultés, il est facile à la justice de se prononcer et de doser la peine sur les données connues du problème. Quant au reste, laissons-le dans l'ombre.

Signalons que, vendredi après-midi, encore à la basse-ville à Fribourg, une demoiselle Helffer s'arma d'une hache pour tuer sa mère. Celle-ci était absente. Helffer s'en prit à une voisine qui put, à temps, se barricader dans sa cuisine. La folle brisa la porte vitrée et on put alors la maîtriser et la reconduire à l'asile des aliénés d'où elle était sortie depuis deux mois.

## Propos divers ou d'été

Il n'y a pas à dire: notre jeunesse sportive s'porte bien, j'entends qu'elle est en florissante santé. Surtout après les vacances d'été, faut voir ces gaillards et ces gaillardes qui arrivent au bureau ou à l'atelier. Tous et toutes bronzés, musclés, respirant la force et la santé et tous et toutes champion de quelque chose, et détenteurs de records variés.

Ils sont mêmes si forts nos jeunes gens et jeunes filles qu'il en résulte parfois quelques désagréments, au moins dans les bureaux et dans les métiers où la force physique n'est pas précisément nécessaire.

J'ai connu un jeune homme, as du foot-ball et détenteur de je ne sais plus quel record d'athlétisme qui était un excellent commis, sauf qu'il disloquait les portes, cassait les clés, taussait les tiroirs et régulièrement faisait sauter la presse à copier. Et le jour où il fallut un homme fort pour déplacer une lourde armoire, il en mit tellement qu'il culbuta le meuble en travers du bureau. Une dactylo championne de tennis avait acquis un tel coup de poignet, gauche ou droite, que sa machine à écrire était sans cesse détraquée, et que, apposant le timbre humide, on aurait juré qu'elle avait travaillé avec un emporte pièce.

Mais il faut le reconnaître, ces employés sportifs ne sont jamais malades, en tout cas pas le samedi. Seulement le lundi il arrive qu'ils ont eu une amochée au cours d'un match, ou quelque autre accident sportif, mais ça ne veut rien dire pour la santé! Il arrive aussi, sans accident, qu'ils aient le lundi une éreintée record aussi glorieusement gagnée dans une randonnée fantastique ou dans un match homérique.

Toutefois ces fatigues et ces dépressions ne durent pas chez les vrais sportifs. Ils se remettent toujours pour le samedi suivant.

Jenri GOLLE.

**LE STIMULANT**  
Apéritif au vin et quinquina



**Docteur**  
**BOURQUIN-GERSTER**  
Médecin-oculiste  
**DE RETOUR**  
P 22532 G 14967

**Séjour de Vacances**  
JH 50281 G 14524  
M<sup>me</sup> B. KRIEG-ZIMMERMANN  
« L'Amitié »

**ECUBLENS**  
reçoit pensionnaires. Confort cuisine très soignée, grand jardin ombragé, forêt, 15 m. du lac, 4 km. de Lausanne. Vue superbe. Balvédère, piano, tennis, canotage. Tél. 39.373. Prix modérés. Ouvert toute l'année.

**L'Extrait de Genièvre**  
et de Plantes des Hautes-Alpes  
(Marque déposée « Rophalen »)

M. E. E. & W., écrit textuellement : « S'il y a encore quelque chose de véritable dans ce monde, c'est bien votre extrait de genièvre. Il devrait porter la devise : « Véritable comme les montagnes et les rivages de notre lac ».

En effet, cet extrait a fait d'excellentes preuves : il débarrasse les reins et le sang de poisons qu'il contient, notamment de l'acide urique et est salutaire pour l'estomac et la digestion.

En vente par bouteille de fr. 3.20. La bouteille pour cure entière fr. 6.75, dans toutes les pharmacies et drogueries. 12480

**Teintes-mode**  
Vêtements lavés et rafraîchis  
6064

**Moritz**  
Place du Marché  
et Ronde 29  
Dépôt Parc 77

**Lits turcs**

**B. Zanoni - Schwarz**  
Progrès 13A. Téléphone 11.65  
Travail soigné. Prix modérés  
P 36052 G 2816

**Sacs de Dames**  
Porte-musique, portefeuilles, etc.

**Maroquinerie**  
Teinture toutes couleurs  
Réparations en tous genres

**Mme Barbezat**  
Rocher 21 30827

**ECOLE NOUVELLE „LA CHATAIGNERAIE“**  
sur COPPET près GENÈVE  
Garçons de 8 à 19 ans. Instruction complète  
Sections classique, technique et commerciale. Laboratoires.  
Travaux manuels, Sports, Attention individuelle : Education :  
E. Schwartz-Buys, Directeur  
JH 1269A Rentrée le 10 septembre. 13764

**Étude G. NICOLE, notaire, Les Ponts**

**Vente d'un Domaine**  
aux Enchères publiques

Le Jeudi 5 Septembre 1929, dès 19 h. 30, à l'Hôtel de la Loyauté, aux Ponts, M. Ali PERRENOUD, propriétaire, au Joratel (Brot-Dessus), exposera en vente, par voie d'enchères publiques, son beau domaine du Joratel.

Ce domaine, d'une superficie de 60 poses environ, est favorablement situé. Très bonnes terres dures. Parcelle de forêt de 2 poses environ. Laiterie à proximité immédiate. Entrée en jouissance : 1er Mai 1930.

On peut traiter de gré à gré avant les enchères. Pour renseignements et conditions de la vente, s'adresser au soussigné. 14820

Par mandat : G. NICOLE, notaire, Les Ponts.

But de Promenade  
**La Grébille**  
13635  
Restaurant  
Téléphone 23.19  
QUILLER  
REPAS sur commande.

**Photographie Artistique**  
**H. MEHLHORN**  
Rue Daniel-JeanRichard 5. — Téléphone 9.46  
Spécialité d'agrandissements. Portraits. Groupes. Esquisses. Cartes postales. Photos-passeports. 30832

**MOTO B. S. A.**  
modèle 1929, état de neuf, 3 1/2 C. V., soupapes latérales, éclairage « Bosch », grand modèle, klaxon « Bosch », siège « AR » et pose-pieds, jambières tôle, pare-boue. A enlever de suite. P 1723 N 15225  
**A. DONZELOT, Place de l'Hôtel-de-Ville**  
**NEUCHÂTEL** — Téléphone 16.06

**Les traitements**  
**Suhalia,**  
**Kynégénol**  
**& Vasculaire**  
**combinés**  
soulagent d'une façon étonnante  
**RHUMATISMES**  
**LOMBAGO**  
**SCIATIQUE**  
**GOUTTE, etc.**  
Demandez gratis la brochure N° 8 par les Laboratoires Suhalia, 8, rue Diday, Genève.  
JH 2138 A 13773

**Interlaken** Savoy Hôtel  
Hôtel National  
Maisons modernes. Pensions depuis fr. 12.— En hiver : Wyder's Grand Hôtel, Menton. JH 6206 B 14753 H. Wyder, Propr.

**Accordages de pianos**  
Travail consciencieux  
Se recommandent chaleureusement.  
**Emile Gurtner,**  
Rue de la Promenade 9. 2129

**HENRI GRANDJEAN**  
**LA CHAUX-DE-FONDS**  
AGENT OFFICIEL DE LA  
Compagnie Générale Transatlantique  
et de la Canadian Pacific Express Cy  
Services spéciaux très rapides pour l'horlogerie  
Wagon direct accompagné, partant 12/24  
Chaque Samedi matin de Chaux-de-Fonds pour Le Havre, Délai de transport. 11 à 12 jours, jusqu'à New-York.  
Agence principale de L'HELVETIA Transports

**MERCÉDÈS-BENZ**

luttent contre le préjugé qui veut que la voiture américaine soit supérieure à toute autre. Ce préjugé est résulté du fait que la voiture américaine, d'ailleurs construite sur le modèle européen, bénéficia au début de conditions de fabrication plus avantageuses et réalisa la première le moteur silencieux et les commandes souples et douces.

Mercédès-Benz luttent victorieusement grâce à la perfection de l'usinage, et les qualités transcendantes de leurs voitures leur ont permis de rattraper l'avance temporaire des Américains et enfin de les distancer.



Demandez une démonstration sans engagement de la

**MERCÉDÈS-BENZ**

6 cylindres, 2,6 litres, Type „STUTT GART“

la voiture d'usage courant la plus impeccable de l'époque.

Demandez une démonstration gratuite à la

**S. A. des Automobiles Mercédès-Benz, Zurich**  
Représentant général pour la Suisse romande :  
**ALBERT SCHMIDT S. A., 6, rue du Léman, GENÈVE**  
Téléphone MontBlanc 62.39

FEUILLETON DE L'IMPARTIAL 23  
**JEAN DUFOURT**  
**MAITRESSE JACQUES**  
ou  
**L'ÉPOUSE A TOUT FAIRE**  
Je ris d'un aussi cérémonieux entêtement, et je songe qu'à la place d'Elise, je me serais montrée sans doute aussi obstinée mais moins déférente. Pas de réverences ni de longs discours : un petit « non » bien sec, accompagné d'un vif hochement de tête, puis j'aurais allumé une cigarette. Ces gens-là, du grand siècle, ignoraient le prix du temps.  
J'applaudis, avec toute la salle, le fameux « Sans dot », du vilain grippe-sou. Et Gérard supporte sans humeur les petits coups de coude enthousiastes dont je lui martèle les côtes, quand j'entends Rosine, l'entremetteuse, affirmer impudemment à l'Avare que telle jeune personne dont il est épris ne peut souffrir que les sexagénaires et les nez portant lunettes, et « constituera sa dot de toutes les dépenses qu'elle ne fera point ».  
Rosine  
Premièrement, elle est nourrie et élevée dans une grande épargne de bouche. C'est une fille accoutumée à vivre de salade et de lait, de fromage et de pommes, et à laquelle, par conséquent, il ne faudra ni table bien servie, ni consommés exquis, ni orges mondés perpétuels, ni les autres délicatesses qu'il faudrait pour une autre femme ; et cela ne va pas à si peu de chose qu'il ne monte bien tous les ans à trois mille francs pour le moins. Outre cela, elle n'est curieuse que d'une propreté fort simple et n'aime point

les superbes habits ni les riches bijoux, ni les meubles somptueux où donnent ses pareilles avec tant de chaleur ; et cet article-là vaut plus de quatre mille livres par an...  
— A ce compte-là, dis-je à Gérard, calcule ce qu'une femme comme moi t'a apporté en dot !  
Sans répondre, mon mari m'invite à me taire. C'est donc qu'il a compris. Je n'insiste pas. Je me tais, je regarde et j'écoute. On me croirait au prône.  
La représentation continue.  
Contraint de donner à souper au seigneur Anselme, Harpagon a réuni autour de lui tous ses domestiques et leur distribue ses ordres. A dame Claude, le soin de nettoyer partout, en prenant bien garde de ne point frotter les meubles trop fort de peur de les user. Aux laquais Brindavoine et La Merluche, la charge de rincer les verres et de donner à boire, mais seulement lorsqu'on le leur aura demandé plusieurs fois. Enfin voici maître Jacques...  
Harpagon  
Or, ça, maître Jacques, approchez-vous ; je vous ai gardé pour le dernier.  
Maître Jacques  
Est-ce à votre cocher, monsieur, ou bien à votre cuisinier que vous voulez parler ? car je suis l'un et l'autre.  
A cette réplique imprévue, je laisse, échapper un cri qui scandalise Gérard. On s'émeut, on proteste autour de nous.  
— Qu'est-ce s'informe mon mari. On t'a pincé le genou ?  
— Non, tais-toi, écoute maître Jacques ! suppliai-je à mon tour.  
Un rapprochement soudain vient de se faire dans mon esprit entre la situation de maître Jacques et la mienne. Vais-je donc recevoir

d'un méchant valet de Molière la plus utile leçon de ma vie ? Hâletante, je ne perds ni un mot, ni un geste des deux personnages.  
Harpagon  
C'est à tous les deux.  
Maître Jacques  
Mais à qui des deux le premier ?  
Harpagon  
Au cuisinier.  
Maître Jacques  
Attendez-donc, s'il vous plaît. (Maître Jacques ôte sa casaque de cocher et paraît vêtu en cuisinier.)  
Harpagon  
Quelle diantre de cérémonie est-ce là ?  
Maître Jacques  
Vous n'avez qu'à parler.  
Et, tandis que le dialogue se poursuit, une volée de réflexions me traversent la tête à chaque réplique. Je voudrais les arrêter, les fixer, les ordonner. Je n'en ai pas le temps. Ce sera pour demain. Mais je songe : « Voilà un pauvre diable de serviteur qui est à la fois cocher et cuisinier comme moi je suis à la fois femme du monde et de ménage. M'enseignera-t-il comment l'on doit s'y prendre pour tenir plusieurs emplois honorablement ? »  
Harpagon  
Je me suis engagé, maître Jacques, à donner ce soir à souper.  
Maître Jacques (à part).  
Grande merveille !  
Harpagon  
Dis-moi un peu : nous feras-tu bonne chère ?  
Maître Jacques  
Oui, si vous me donnez bien de l'argent.  
Ah ! l'excellente réponse et si pleine d'à-propos ! De l'argent ? Oui, il faut de l'argent, beaucoup d'argent. « Aujourd'hui plus qu'hier, et

bien moins que demain. » Qui le sait mieux que moi ? Et certes, il est sage, il est utile de le rappeler à qui vous demande de lui faire bonne chère. Mais l'argent, maître Jacques ne résout pas tous les problèmes de l'existence. Une femme peut être à l'abri du besoin et se trouver fort empêchée dans son ménage.  
Harpagon  
Il faudra de ces choses dont on ne mange guère, et qui rassasient d'abord ; quelque bon haricot bien gras, avec quelque pâté en pot bien garni de marrons. Là, que cela foisonne. — Maintenant, maître Jacques, il faut nettoyer mon carrosse.  
Maître Jacques  
Attendez ; ceci s'adresse au cocher. (Maître Jacques remet sa casaque.)  
Ah ! voilà la leçon capitale ! Je bats des mains. On crie : « Chut ! » et Gérard, de plus en plus offusqué, me morigène tout bas. Que m'importe ? J'ai entendu maître Jacques et je me sens pénétrée et ravie de sa sagesse. « Attendez, ceci s'adresse au cocher. » Oh ! parole riche de sens, digne de servir d'épigramme à un « Petit manuel de la parfaite épouse ! » « Attendez... » c'est-à-dire : « Point de hâte, ni de confusion. Une seule chose à la fois et chaque chose en son temps. Vous parliez au cuisinier, monsieur, et maintenant c'est au cocher que vous vous adressez. Permettez donc que j'endosse la livrée pour recevoir vos ordres. Avec la livrée, j'en prendrai l'esprit. Mais, de grâce, quand je serai cocher, n'allez pas me parler haricot ou pâté de marrons, ni me demander d'être à la fois à la cuisine et à l'écurie... » Ah ! Janine, folle Janine qui, selon les conseils imprudents de votre amie Colette, tournoyez dans la vie comme un pauvre hanneton et maigrissez, Dieu sait comme ! suivez désormais l'exemple de maître Jacques, et vous garderez votre sourire et votre embonpoint ! (A suivre.)



# L'actualité suisse

La question des zones

## La thèse suisse triomphe à La Haye

BERNE, 20. — On téléphone de La Haye : A la date du 19 août 1929, la Cour permanente de justice internationale a rendu, en audience publique, dans l'affaire des zones franches entre la France et la Suisse, une ordonnance par laquelle, conformément au compromis du 30 octobre 1924, elle a fixé au 1er mai 1930 le délai dans lequel la France et la Suisse pourront se mettre d'accord sur le régime des zones franches.

Dans l'exposé des motifs, elle donne de l'article 435 du traité de Versailles une interprétation qui est substantiellement conforme à la thèse suisse.

Des précisions

Les renseignements suivants émanant du greffe de la Cour permanente de justice internationale ont été mis officieusement à la disposition de la presse à La Haye, Genève, Paris, Berlin et Londres.

Selon l'accord des parties, la Cour devait, dès la fin de son délibéré sur cette question et avant tout arrêté, impartir aux deux Etats en cause un délai convenable pour régler entre eux le régime des territoires zoniens; à défaut d'un règlement de cette nature, la Cour devait, par un seul et même arrêt, prononcer sa décision sur la question indiquée ci-dessus et fixer elle-même le régime litigieux.

Les parties ajoutaient qu'il ne serait pas fait d'objection à ce que leurs agents recussent, à titre officieux toutes les indications utiles quant au résultat du délibéré de la Cour sur la question dont il s'agit.

Le 1er mai 1930 tout devra être réglé

La Cour vient maintenant, par une ordonnance prononcée ce jour en audience publique, de fixer au 1er mai 1930 le délai dans lequel les parties pourront se mettre d'accord entre elles sur le régime des zones.

L'exposé des motifs de l'ordonnance même contient l'indication du résultat du délibéré sur les points relatifs à l'abrogation des stipulations de 1815 et 1816; la Cour, par conséquent, ne s'est pas prévalu de l'accord des parties selon lequel elles ne feraient pas d'objection à une communication purement officieuse de ce résultat.

Elle constate, en effet, que les termes et l'esprit de son statut ne lui permettent pas de procéder à une communication de cet ordre, mais, d'autre part, qu'il serait oiseux de fixer un délai dans lequel les parties devraient se mettre d'accord si la Cour ne leur indiquait pas en même temps la solution de la question d'interprétation qui avait jusqu'à présent rendu cet accord impossible.

Et la Cour donne raison à l'interpellation suisse

Abordant le fond du problème, la Cour établit que la disposition pertinente ne comporte pas comme conséquence nécessaire l'abrogation des stipulations de 1815-1816 relatives aux zones franches.

Cette disposition d'ailleurs, n'est opposable à la Suisse — non signataire du traité de Versailles — que dans la mesure où elle l'a elle-même acceptée. Or, son acquiescement à l'article n'a été donné que sous bénéfice d'une réserve contre la suppression du régime des zones franches.

La disposition ne pourrait donc déployer ses effets entre la France et la Suisse que si le consentement de la Suisse n'était point nécessaire pour cette suppression.

Mais selon la Cour, la Suisse possède un droit contractuel à l'égard des zones, en vertu du traité de Turin de 1816 pour la « petite zone sarde » et la « zone de Saint-Gingolph » et, en ce qui concerne la « zone de Gex », sur la base de l'ensemble des actes qui ont créé cette zone, eu égard aux circonstances dans lesquelles ils ont été faits.

Enfin, la Cour estime que la disposition pertinente du traité de Versailles n'a pas non plus pour but de faire abroger le régime des zones franches; le seul objet du traité est de laisser à la France et à la Suisse le soin de régler entre elles ce régime, par un accord dont le traité ne préjuge en aucune manière le contenu et qui dès lors pourra comporter ou non l'abrogation du régime des zones franches établi en 1815 et 1816.

L'ordonnance de la Cour, issue du délibéré auquel ont pris part douze juges, est suivie de trois avis dissidents (MM. Nyholm, Danemark; Negulesco, Roumanie, et Dreyfus, France), portant sur l'interprétation de la disposition pertinente du traité de Versailles, ainsi que de quelques observations (M. Pessoa, Brésil), sur un point de procédure.

La confirmation officielle est parvenue à Berne

De Berne : Le département politique a reçu de La Haye la confirmation officielle de la nouvelle que, par 9 voix contre 3, la Cour de justice, donne de l'article 435, alinéa 2 du traité de Versailles une interprétation substantiellement conforme à la thèse suisse et fixe au 1er mai prochain le délai dans lequel devra être conclu l'accord franco-suisse concernant le nouveau régime des zones franches.

En donnant raison au point de vue suisse, la Cour de justice, déclare que l'article 435 du traité de Versailles ne supprime pas les zones franches et qu'il n'a pas en lui-même le but de les supprimer. Il est important aussi que cette décision ait été prise à la forte majorité de 9 voix contre 3. La minorité se compose des représentants de la France, de la Roumanie et du Danemark à la Cour de justice.

Les mesures contre la fièvre aphteuse — Les troupes de la VI<sup>me</sup> division sont déplacées

BERNE, 20. — Considérant l'état d'épizootie dans le canton de Thurgovie, le commandant du troisième corps d'armée a ordonné que les troupes de la 6<sup>me</sup> division soient transférées, durant la période des cours préparatoires et de répétition, dans une zone située au sud de la ligne Winterthour-Aadorf-Bronhofen-Oberburen. En même temps, le département militaire du canton de Thurgovie a pris toutes les mesures pour éviter que des soldats et des chevaux provenant des régions contaminées ne soient appelés au service.

La Banque des paiements internationaux aurait son siège à Bâle ?

BALE, 20. — D'après un télégramme de Paris aux « Basler Nachrichten » on s'occupe également à La Haye du siège de la Banque des paiements internationaux. Le correspondant de l'« Intransigeant » écrit que cette banque ne s'établira ni en Hollande ni en Angleterre, mais en Suisse, sans doute à Bâle.

Tombé d'un toit

SPIEZ, 19. — En procédant à des travaux de réparations au bâtiment de l'école secondaire à Spiez, un ouvrier couvreur Albert Aebersold est tombé du toit. Grièvement blessé il a été transporté à l'hôpital de Thoune. On doute de pouvoir le sauver.

Un charpentier fait une chute mortelle

GENEVE, 19. — Alors qu'il était assis sur une poutre dans un immeuble en construction, à Carouge, un charpentier, M. Anken, 50 ans, marié, a perdu l'équilibre et a été précipité du deuxième étage sur le sol. Il a succombé peu après son arrivée à l'hôpital.

Un mécanicien atteint par l'hélice d'un avion

LUCERNE, 19. — Le mécanicien Greter, de l'Ad Astra, a été atteint à Buochs par l'hélice d'un avion qu'il mettait en marche et a été grièvement blessé. Il a eu notamment le crâne atteint. On doute de le sauver.

Un motocycliste contre une auto

LUGANO, 19. — Dimanche, à Biaggio, une collision s'est produite entre un motocycliste, Francesco Vicari, 25 ans, employé de banque à Lugano, et une automobile. Vicari, grièvement blessé, succomba pendant son transfert à l'hôpital de Lugano.

Un jeune cycliste passe sous un camion

LIESTAL, 19. — Vendredi après-midi, deux cyclistes se rendant en bicyclette de Liestal à Augst s'accrochèrent à un camion automobile. A un tournant, le jeune Georges Barthel, âgé de 13 ans, habitant Augst, perdit l'équilibre et tomba sous les roues d'un camion de la fabrique de Liestal, qui arrivait en sens inverse. Le jeune garçon a succombé à ses blessures à l'infirmerie.

A propos de la création d'une banque internationale

Un article de M. Caillaux

ZURICH, 18. — M. Caillaux, ancien président du conseil français, dans un long article publié dans la « Neue Zürcher Zeitung » met en garde contre l'institution d'une banque internationale placée au-dessus des banques centrales. Un bureau de règlements internationaux qui échangerait les informations nécessaires avec la Banque d'Angleterre, la Banque de France, la Reichsbank, etc. et qui s'occuperait des transferts, serait tout-à-fait suffisant pour la situation actuelle. Pour la réglementation des paiements de réparations une banque internationale serait également superflue. Le danger d'une telle banque réside dans la concentration de l'administration de la vie économique européenne. La suppression de la liberté et de la concurrence dans les affaires de crédit serait une coûteuse expérience. Il ne serait pas non plus désirable qu'une assemblée de banquiers déclare qu'elle entend administrer le bien-être matériel des peuples par dessus les gouvernements des différents pays. L'unité politique a toujours été la suite de l'unité dans le domaine bancaire. Il est encore possible aujourd'hui de limiter le rôle de la banque de règlements internationaux prévue à celui d'un simple organe de liaison et d'administration, sans lui donner des pouvoirs plus étendus.

## Chronique jurassienne

Faites attention en allumant le feu !

(Corr.) — Un habitant de Sonceboz était occupé hier matin dans sa cuisine à allumer son potager. Le combustible ne voulant pas prendre feu assez rapidement, il imbiba une patte d'esprit de vin qu'il alluma.

Malheureusement la bouteille qui contenait le liquide s'enflamma du même coup. Brûlé aux mains, le pauvre homme laissa tomber le verre

et en peu de temps toute la cuisine fut en feu. Les voisins accourus éteignirent le commencement d'incendie.

A la Ferrière. — Un feu de cheminée et un coup de foudre !

(Corr.) — Un violent feu de cheminée s'est déclaré hier, aux environs de midi, dans la cheminée de l'Hôtel du Cheval Blanc à la Ferrière. L'alarme a été donnée, par mesure de prudence, mais seuls les pompiers du village même se sont rendus sur les lieux. La cheminée a été endommagée par le feu.

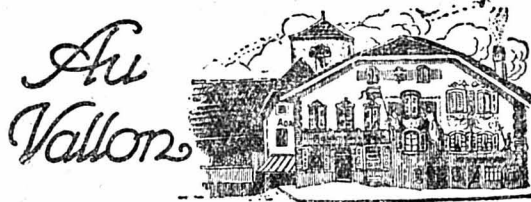
Au cours de l'orage qui s'est abattu sur la contrée dans la nuit de samedi, la foudre est tombée sur la ferme de M. Jacot, à la Cibourg. Le fluide a traversé toute une chambre, de laquelle avait été enlevé, quelques instants auparavant, un enfant qui y dormait, sans causer de bien graves dommages.

A Bienne. — Un départ.

On annonce que M. Georges Barre vient de quitter la rédaction du « Journal du Jura » après y avoir passé quelques années au cours desquelles il a su conquérir une place fort honorable dans le journalisme romand. Il ne laisse que des regrets chez tous ses confrères du Jura.

A Tramelan. — Un geste généreux.

(Corr.) — Les sociétaires de la nouvelle Association des automobilistes S. A. T. ont eu une belle attention vis-à-vis des pensionnaires de l'Hospice communal. Lundi après midi, ils leur ont fait goûter les joies d'une promenade en automobile. L'itinéraire était : Tour du lac de Bière et visite au parc de M. Camille Droz, aux Hauts-Geneveys-sur-Coiffren. La presque totalité des pensionnaires, hommes et femmes, ont profité de la bonne aubaine et garderont pour leurs bienfaiteurs un vif souvenir de reconnaissance.



Au Conseil municipal de St-Imier.

Assistent à la séance, MM. Zehr et Gunin, membres de la commission d'étude pour la création d'une caisse de retraite du personnel communal et MM. Josi et Nicolet, en qualité de représentants du personnel communal. M. le maire fait rapport sur les démarches faites depuis la dernière réunion et le Conseil prend les mesures nécessaires pour l'élaboration à bref délai de statuts concernant la dite caisse.

Après rapport de sa sous-commission des travaux publics sur l'entrevue qu'elle a eu avec M. Chiesa, les C. F. F. et la Commission des travaux publics, le Conseil ratifie l'entente intervenue entre parties et portant sur l'échange de terrain proposé et la construction projetée par M. Chiesa et ce, sous les réserves usuelles de la police des constructions, du feu et des droits des tiers.

Le Conseil ratifie la proposition de la Commission d'école d'horlogerie de la nomination en qualité de maître de la section technique à notre Ecole d'horlogerie de M. P. A. Indermühle de Chaux-de-Fonds.

Il inflige une amende à des jeunes gens qui ont lancé des pétards le 1er août.

## SPORTS

Journée suisse des sous-officiers

Les concours de la journée suisse des sous-officiers, à Soleure, qui, dimanche après-midi, ont eu légèrement à souffrir de la pluie, ont réuni 58 sections avec environ 3000 membres et concurrents individuels. Deux mille hommes étaient annoncés pour le tir au fusil, 1600 pour le tir au pistolet et autant pour l'estimation des distances, 1100 pour le lancement de grenades, 600 pour la course d'obstacles et 500 pour différentes autres épreuves de discipline.

Les concours de sections comprenaient l'estimation des distances, le lancement de grenades, les tirs au fusil et au pistolet, ainsi que la course d'obstacles. Samedi, les exercices ont été suivis notamment par le colonel-commandant de corps Wildbolz et le colonel divisionnaire Grosselein, et dimanche, par le colonel commandant de corps Biberstein, le chef d'état-major général Roost, le colonel divisionnaire Frey, et le colonel Schuë, chef d'armes de la cavalerie.

Le service religieux de dimanche matin a été suivi de l'inauguration d'un drapeau, cérémonie au cours de laquelle le conseiller aux Etats M. Schoepfer, chef du département militaire soleurois, le chef d'état-major général Roost et le colonel divisionnaire Guisan prononcèrent des discours patriotiques et relevèrent l'importance de l'activité en dehors du service de la Société suisse des sous-officiers. Un défilé comprenant toutes les sections a parcouru les rues richement décorées de la ville et a terminé cette manifestation patriotique.

Premiers résultats du tir

Fusil : Willy Debruin, Coire, 49 points; Ernst Gsell, St-Gall, 48; Max Leuenberger, Huttwil, 48; H. Freudiger, Thoune, 48; Walter Iseli, Dübendorf, 48; Gustave Amoudruz, Genève, 48; Melchior Rothenfluh, Baden, 47; Adelbert Graf, Unter-Toggenburg, 47; Albert Grand, Genève, 47; Ed. Uebelhard, Dübendorf, 47; Louis Desgrangean, Granges, 47; Auguste Vogt, Dübendorf, 47; Jakob Vogel, Surbenthal, 47; Leo Hersperger, Schoenenwerd, 47; Gottlieb Schlechter, Genève, 47; Rud. Meier, Dübendorf, 47; Walther Dinther, Chaux-de-Fonds, 47; Georges Monnier, Chaux-de-Fonds, 47.

Pistolet : Ed. Zunstein, Zurich, 94 points; Oscar Hoffmann, Zurich, 93; Ed. Uebelhard, Dübendorf, 93; Albert Grand, Genève, 93; Johann Meuli, Davos, 92; Gustave Amoudruz, Genève, 92; Otto Sulser, Soleure, 92; Fritz Hügli, Bienne, 91; Robert Lüscher, Genève, 91; Richard Egli, Willisau, 91.

Résultats des courses de chevaux du Marché-Concours de Saignelégier

Course de voitures à quatre roues. — Prix du Syndicat d'élevage des Fanches-Montagnes. — Propriétaires : 1. Aubry Joseph, Cerlatez; 2. Cattin Jean, Cerlatez; 3. Girardin Léon, Rouges-Terres; 4. Lachat Edmond, La Theurre; 5. Frésard Germain, Rouges-Terres.

Course campagnarde. — Prix des hôteliers et restaurateurs de Saignelégier. — Propriétaires : 1. Boillod, Le Locle; 2. Mlle Irène Amstutz, St-Imier; 3. Groux Rich., St-Imier, monté par Jules Brand, St-Imier; 4. Groux Richard, St-Imier, monté par Fritz Wächli, St-Imier; 5. Garesus Jules, La Caquerelle.

Course au trot attelé ou monté. — Prix d'ouverture. — Propriétaires : 1. Gnägi et Robert, Chaux-de-Fonds; 2. Meier Victor, Birsfelden (drivé par H. Schwarz); 3. Gnägi et Robert, Chaux-de-Fonds.

Course militaire pour soldats. — Prix de la cavalerie. — Propriétaires : 1. Tschan Albert, drag. esc. 26, Tavannes; 2. Kuntz H., drag. esc. 26, Chaux-de-Fonds; 3. Wyss Ernest, appointé mitr. esc. 2, Oberramsen; 4. Bieri Werner, mitr. esc. 2, Ammannegg; 5. Kuntz Marcel, drag. esc. 26, Chaux-de-Fonds; 6. Aubry Michel, drag. esc. 7, Emibois; 7. Zeller Alph., drag. esc. 7, Corgémont.

Course militaire pour sous-officiers. — Prix de l'armée. — Propriétaires : 1. Meili, brg. esc. 18, Weisslingen, Zurich; 2. Koeniger E., margis. esc. 28, Metzleren; 3. Nikles J., brig. esc. 7, St-Imier; 4. Haudenschild E., brig. esc. 7, Bienne.

Cross Country militaire. — Prix des officiers. — Propriétaires : 1. Lauper H., premier-lieut. esc. 8, Perles; 2. Burrus Léon, lieut. esc. 7, Boncourt; 3. Junod J., major, adj. I. C. A., Chaux-de-Fonds, monté par le capitaine Groux, St-Imier.

## A l'Extérieur

Les Russes entrent en Mandchourie

PEKIN, 19. — Les informations reçues ici confirment qu'une division soviétique avec de l'artillerie a occupé divers points stratégiques de la ligne de chemin de fer à 40 km. de Manchouli. Le gouvernement de Pékin a proposé au gouvernement de Moukden de lui envoyer une division de renfort.

Ils sont partis !

LISBONNE, 19. — L'avion de Kaeser « Jung Schweizerland » a pris le départ à 7 h. 18 du champ d'aviation d'Alberca à destination de New-York.

Le « Graf Zeppelin » survole Tokio

TOKIO, 19. — Le « Comte Zeppelin » a atterri à 19 h. 27 (heure locale) à Tokio (11 h. 30, heure de l'Europe centrale.)

La Suisse aurait gagné son procès à la Haye

LA HAYE, 19. — M. Briand a reçu ce matin M. Paul Boncourt, président de la Commission des Affaires étrangères et défenseur du point de vue français devant le Tribunal de La Haye touchant l'affaire des zones. Le jugement sera rendu lundi en séance officielle. Bien que les délibérations de la Cour demeurent strictement secrètes le bruit court avec persistance à La Haye, sans qu'on puisse avoir confirmation de la chose, que la majorité des juges se serait prononcée en faveur de la thèse suisse en même temps qu'elle invite les parties à reprendre au plus tôt les négociations pour trouver une solution définitive à leur différend.

## Bulletin de bourse

du lundi 19 Août 1929

Tendance faible, affaires restreintes. Banque Fédérale 765 (-8); Banque Nationale Suisse 565 d.; Crédit Suisse 992 (-7); S. B. S. 830 (-1); U. B. S. 725 (+1); Leu et Co 748 (-2); Electrobank 1285 (-10); Motor-Colombus 1100 (-5); Indelec 826 (-1); Triques ord. 640 (-15); Dito Priv. 500 (0); Toll 895 (+1); Hispano A-C 2700 (-10); Italo-Argentine 490 (-5); Aluminium 3505 (-10); Bally 1375 (-5); Brown Boveri 609 (-1); Lonza 365 (-1); Schappe de Bâle 3920 (-40); Chimique de Bâle 3545 (+5); Allumettes «A» 483 (-3); Dito «B» 495 (-3); Caoutchouc financier 56 1/2 fin Crt; Sipef 32 1/2 fin Crt; Séparator 204 (0); American Securities ord. 453 (+6); Lino Giubiasco 303 (-4); Conti-Lino 768 (-12); Meunerie 41 (-2 1/2); Saeg 230 (0); Thesaurus 541 (0); Fors-haga 393 d.; Steaua 37 1/2 (0).

Bulletin communiqué à titre d'indication par la Banque Fédérale S. A.



Dans nos CINÉMAS jusqu'à jeudi

APOLLO

SCALA

MODERNE

Luciano ALBERTINI dans son dernier grand film policier

# L'INVINCIBLE

# L'Atlantide

L'inépuisable et formidable succès tiré de l'œuvre de Pierre BENOIT

# La Maison du Bourreau

ou Le Château de l'Homme qui n'eut jamais pitié  
Drame passionnant 15305



DU 4 AU 10 SEPTEMBRE 1929  
37<sup>e</sup> EXPOSITION NATIONALE D'HORTICULTURE  
1<sup>er</sup> CONCOURS DE VINS GÉNEVOIS  
GENÈVE  
PALAIS DES EXPOSITIONS

JH 2189A 14677

## Au Magasin de Cigares, Cigarettes, Articles de fumeurs EDWIN MULLER

Place de la Fontaine Monumentale  
vous trouverez des marchandises bien conditionnées et de qualité. 15297  
**Pipes Ropp, G. B. D. Connoy's, etc.**  
Téléph. 13.73

## Automobilistes!

Adressez-vous pour toutes vos réparations concernant l'équipement électrique de votre voiture à  
**L'Auto-Lumière**  
**Rufer - Martenet**  
spécialiste  
Prébarreau NEUCHÂTEL Téléphone 19.89  
14676 Maison de toute confiance. OP. 6.000 N



## Gobe-Mouches

de première qualité 30488  
la pièce Fr. 0.10  
12 pièces „ 0.85

**PAPETERIE COURVOISIER**  
Léopold-Robert 64

## HENRI GRANDJEAN

**GARAGE DE „LA RUCHE“**  
Réparations d'automobiles  
Fournitures et Accessoires

Huile. Peinture Duco. Benzine.  
**Pneumatiques**  
Crétêts 92 12360 Téléphone 19.22  
On s'abonne en tout temps à «l'Impartial»

# Coopératives Réunies



# FREIKA

# „WIZARD“

Support réglable, soulage tous les maux de pied. 15317

Démonstration et Consultation gratuites  
par des experts  
le mercredi 21 août, à la Rue Neuve 9, La Chaux-de-Fonds

# TERMINAGES

## 12", 10 1/2" et 6 3/4" ancrés

sont à sortir. On fournit tout. Travail consciencieux absolument exigé. Livraisons hebdomadaires rigoureusement régulières sont demandées. — Faire offres en spécifiant tout dernier prix et production sous chiffre **L 7504 X à Publicitas, Genève.** JH 30707 A 15309

La Fabrique Election S. A. engagerait de suite

**1 poseur de cadrans-emboteur**  
pour grandes pièces ainsi que  
**quelques régleuses**  
pour petites et grandes pièces plates et Breguet  
On demande un bon

**sertisseur (se)**  
S'adresser **BRUNNER & FILS, Les Ecreuses, Le Locle.** P-10476-Le 15316

## Domestique

(Allemand) honnête, travailleur. 20 ans, cherche place dans hôtel ou maison privée, ou il aura l'occasion d'apprendre le français. — Offres sous chiffre **JH. 817 J, aux Annonces-Suisses S. A., Bienne.** JH-817-J 15311

**On demande**  
**2 jeunes filles** de 18 à 25 ans, une pour cuisine et ménage, l'autre service du thé et entretien. Photo et références sérieuses. Ecrire **Pâtisserie Depré, rue de la Gare 14, Annemasse (Haute-Savoie).** 15303

## Pressant Occasion!

**A vendre, pour cause de départ,**  
**3 Fauteuils**  
et  
**1 Table ronde**  
en rotin. 1<sup>er</sup> choix, valeur **fr. 225.-**, à enlever de suite pour  
**Fr. 100.-**  
Ecrire sous chiffre **O. S. 30946, à la Succ. de l'IMPARTIAL.** 30946

Importante fabrique s'installant à Genève, demande du personnel, tel que: JH 5668 J 15317

**Repasseurs**  
**Remonteurs** de finissages et mécanismes  
**Acheveurs**  
**Régleuses plat et Breguet**

pour petites pièces soignées. — Adresser offres sous chiffre **JH 5668 J aux Annonces Suisses S. A. Bienne.**

**Horlogers complets** pour petites pièces ancre soignées  
**Décoteurs** sont demandés par importante fabrique de **Bienne**  
**Visiteur de finissage**

Hauts salaires Non capables s'abstenir. Discretion d'honneur. — Offres sous chiffre **G. 3561 U. à Publicitas, Bienne.** JH 10469 J 14310

## Ouilleur-calibriste chef d'ébauche

15294  
routiné, nombreuses années de pratique dans la partie, procédés modernes, étampes, rectificateurs pour fabrication interchangeable, pièces à châtons et sertissage fixe, ainsi que les aciers, recherche engagement comme tel ou faiseur d'étampes calibriste. De suite ou date à convenir. Références de premier ordre à disposition. — Offres écrites sous chiffre **B. S. 15294, au Bureau d'IMPARTIAL.**

## Employé de fabrication

au courant de la mise en travail des mouvements, connaissant l'élaboration des plans, la fabrication des ébauches, la vérification des fournitures, ayant déjà occupé poste analogue, est demandé. — Offres écrites sous chiffre **R. S. 15165, au Bureau de l'IMPARTIAL.** 15165

## Régleuses Breguet

pour petites pièces soignées seraient engagées par les **Fabriques MOVADO** 15246

## Commerçant

32 ans, rompu aux affaires et sachant parfaitement les deux langues, au courant de toutes les questions administratives, de la publicité, de la correspondance et de la comptabilité,  
**cherche nouvelle situation**  
Occupant actuellement le poste de chef de vente, à l'habitude de diriger personnel et voyageurs, Curriculum vitae, copies de certificats et références à disposition. — Ecrire sous chiffre **B. D. 15293, au bureau de l'IMPARTIAL.** 15293

## Voyageur

au courant de la branche et de la clientèle particulière, est demandé par manufacture de trousseaux et lingerie, pour le canton de Neuchâtel et le Jura Vaudois. Place stable et d'avenir. Fixe, commission, abonnement C. F. F. — Offres avec références ou preuves d'activité sous chiffre **A. 4660 L, à Publicitas Lausanne.** 15253  
JH 35471 L

## Sténo - Dactylographe

français - allemand  
Employée cherche place. — Offres écrites, sous chiffre **M. D 15286 au bureau de l'IMPARTIAL.** 15286

## A vendre Meubles de bureau, d'occasion à l'état de neuf

**1 bureau ministre** foncé, 130 cm. de largeur, 66 cm. de profondeur **fr. 150.-**  
**1 bureau comptable**, pour écrire debout, 167 cm. de largeur, 80 cm. de profondeur **fr. 175.-**  
S'adresser à **M. Robert LEGLER, Hôtel des Postes, Neuchâtel, Tél. 974.** JH 1491 N 15315

## Les Bois

# Grande Foire

P 7211 J **Lundi 26 août 1929** 15229  
Important marché aux chevaux et bétail bovin.

## Ecole Internationale

Langues, Sténo-Dactylo, Comptabilité, Traductions  
**66, Rue Léopold-Robert, 66**  
Bureau 25, 3<sup>me</sup> étage (Minerva-Palace) Tél. 164  
Même adresse: Miss L. De Laessoe, English. 30943

Ne jetez pas votre ancienne

## Plume Réservoir....

Demandez les conditions d'échange au:

## Palais des Plumes Réservoir

Librairie *Wille*

3109

# Scorie Potassique

livrable en octobre

Demandez les prix à 15298

**M. Werner SANTSCHY**  
PLACE DE LA GARE Téléphone 8.57

## Les nouveautés d'automne font leur apparition

J'ai reçu quelques 15303  
**chics manteaux fantaisie**  
assez lourds, mais pas trop tout de même; faisant bien pour l'automne avec et sans fourrure dans les prix de **Fr. 39.- et 49.-**  
Aussi quelques

**jolies robes nouvelles**  
popeline à plis ou godets, 24.50 et 35.50  
toutes teintes, dans les prix de  
Quelques modèles **robes crêpe satin**, bien le chic nouveau à fr. **49.-**  
Pour l'automne le **tailleur** est aussi bien dans la note en fantaisie à fr. **49.-**  
en popeline marine, noire et toutes teintes à fr. **79.-**

Tous les manteaux et robes d'été restant en magasin à des prix impossibles

## M<sup>me</sup> Marguerite Weill

26, rue Léopold-Robert - 2<sup>me</sup> étage  
Téléph. 11.75 La Chaux-de-Fonds



# D<sup>r</sup> H. Joliat

Nez, gorge, oreilles  
Rue Neuve 4

## de retour

Pour courses et pique-niques faites vos achats au magasin  
**C. Perrenoud**  
rue Léopold-Robert 58.  
Mettwurst (saucisse à étendre)  
Jambon, salami  
Thon à l'huile, à la tomate, aux achemards  
Sardines à l'huile et à la tomate  
Langues, corned-beef  
Crèmes au foie gras  
Sardines norvég., la boîte 60 ct.  
Filets de harengs, la boîte 60 ct.  
Fruits en boîtes  
Chocolat, biscuits 30670  
**C. Perrenoud**  
rue Léopold-Robert 58.

### Auto-Lithinée SIMON

se trouve à la 14043  
Pharmacie BOURQUIN

### Réparations

de Machines à écrire  
et à calculer  
de toutes marques  
**PAPIER CARBONE**  
Papier machine  
**LOCATION**  
de Machines à écrire et  
à calculer.

### ROYAL OFFICE

Bureau Moderne S. A.  
Rue Léopold-Robert 64  
30178 Téléphone S. 39

### Pêches

de conserve, par kg. Fr. 0.70  
de dessert, » » » 0.95  
Tomates » 10 » » 3.—  
Oignons » 15 » » 3.—  
contre remboursement, prix station expédirice.  
**Zucchi, No. 10, Chiasso**  
JH 55363 O 15312

### Achevages

6 1/2, A. S. 15320  
**sont à sortir**  
Places disponibles pour  
ouvriers qualifiés.  
S'adr. au bur. de l'Impartial.

### Aiguilles

Bonne riveuse serait engagée de suite à la Fabrique «Universo» S. A. N° 15 (O. Wirz), rue du Grenier 28. 15275

### Régleuses

pour plats et Breguet, sont demandées. On sortirait aussi à domicile. Embottages sont à sortir également. 15277  
S'adr. au bur. de l'Impartial.

### Visiteur

d'échappement, petites pièces, cherche place de suite, éventuellement comme décodeur. — Offres écrites, sous chiffre A. B. 30952, à la Succ. de l'IMPARTIAL. 30952

### Bonne Couturière

expérimentée, travaillant le flou et le manteau, connaissant la coupe, trouverait place stable et bien rétribuée dans un Magasin de Confections du Jura-Bernois. — Offres écrites, sous chiffre B. S. 15318, au Bureau de l'IMPARTIAL. 15318

### Café-Restaurant

Jeune homme marié, sérieux, cherche à louer pour cet automne, dans le vignoble, un bon café-restaurant. 15285  
Présenter les offres par écrit au notaire René Jacot-Guillarmod, rue Léopold Robert 33.

### Entrepôt

avec entrée sur la rue, convenant pour peintre-gypseur ou pour marchand de primeurs, est à louer pour le 1er août. 13180  
S'adr. au bur. de l'Impartial.

Carnets divers. Librairie Courvoisier

## Excursion en Auto-car

Mercredi 21 août  
Samedi 24 août

# La Tène

Prix : frs 5.— par personne

Départ 1 heure Place de l'Hôtel-de-Ville  
Se faire inscrire à l'avance

Téléphone 1500  
Garage Hofer - Collège 52  
Se recommander, Ch. Bloch fils.  
Conduite intérieure 6 places, très confortable, à disposition. 15308

### Remonteur de rouages, Poseur de cadrans, Metteur en marche,

jeune horloger désirant se perfectionner sur la petite pièce soignée, serait mis au courant. — S'adresser à **BULOJEWEL «D»**, rue de la Paix 133. 15278

### Soudeuses Ouvrières

sur cadrans métal, et p-7212-J 15224

expérimentées sont demandées par  
**Fabrique de Cadrans Fluckiger & Cie - St-Imier**

### Etude d'avocat demande JEUNE FILLE

connaissant la machine à écrire et la sténographie. Entrée immédiate. — Adresser offres sous chiffre P. 22518 C., à Publicitas, La Chaux-de-Fonds. 14866

### Première Vendeuse

Grands Magasins de la place demande  
pour rayon de tissus. — Adresser offres avec copies de certificats et références ainsi que prétentions de salaire à **Case postale 10408.** 30941

### ? Nouveautés ?

#### Les livres de la semaine

14936

**Ma Mère et Moi** par TCHENG-TCHENG 3.75  
**Les Blancs et les Bleus** par Alexandre DUMAS, Coll. Nelson, 2 vol., à 1.75  
**Madame Béate et son Fils** par Arthur SCHNITZLER 3.—  
**Les Contes de Goha** par Elian-J. FINBERT 3.75  
**Les suites d'un Mariage d'amour** par Arnold GALOPIN 3.—  
**Filets Bleus** par Léo GAUBERT 3.—  
**La Cité des Anges** par Upton SINCLAIR 3.—  
**Le Seigneur Mystère** par Joseph RENAUD 3.—  
**La Croisière d'Amour** par CALLOT 3.—  
**Le Sceptre de la Russie** par Louis DUMUR 3.—  
**L'étrange Destinée des Chevaliers de la Roulotte** par J. RUMILLY 3.—  
**Les Hommes d'Etat pendant la guerre** par William MARTIN 7.50  
**Mon cher Tommy** par Marcel PREVOST, Livre moderne illustré —.90  
**Les routes de France, la route des Alpes** 1.25  
**Les beaux itinéraires de France** Guide de l'Automobiliste, La Normandie 5.—  
Envoi au dehors contre remboursement

### Librairie Courvoisier

Léopold-Robert 64

### Baux à loyer, Papeterie Courvoisier

Rue Léopold Robert 64

### On cherche dans tous les cantons, des VOYAGEURS

aussi débuants, (pour visiter la clientèle particulière et les restaurants dans les villes et à la campagne. Il y a partout d'anciens acheteurs. — Offres, avec timbres pour la réponse, à Maison d'expédition de denrées alimentaires et torréfaction de café, Case postale 56, Berne 14.

### A louer

de suite ou époque à convenir :  
**Garage**, pour une voiture, rue du Grenier 30.  
**Magasin, Atelier**, rue du Manège 24, grands locaux avec devantures, peuvent être divisés, au gré du preneur.  
**Gave**, avec entière indépendance.  
S'adr. à M. Emile MOSER, rue Léopold-Robert 21. 15302

### A LOUER LOCAL

pouvant servir de magasin ou d'atelier. — S'adr. au notaire René Jacot-Guillarmod, rue Léopold-Robert 33. p30419c 15067

### A louer

pour le 31 août 1929, chambre indépendante, à la rue du Collège 12. — S'adr. à l'étude Ed. Robert-Tissot, notaire, rue Léopold-Robert 4. 15152

### A louer

Pour cas imprévu, à louer pour fin août, rue des Champs 19, **REZ-DE-CHAUSSEE** de 2 chambres, corridor, cuisine, dépendances. 15233  
S'adresser à M. A. Jeanmonod, gérant, rue du Parc 23.

### Appartement

Jeune ménage cherche appartement de 5 ou 6 chambres, avec tout confort moderne et si possible jardin, pour le 30 avril ou époque à convenir. 30951  
S'adr. au bur. de l'Impartial.

### Séjour d'été au bord du lac

On offre à louer dans maison de campagne, près Chez-le-Bart, joli logement de 3 chambres et cuisine, jardin et port. — S'adresser à l'Agence Romande, B. de Chambrier, Place Purry 1, Neuchâtel. p-1702-N 15036

### Chambre

Jeune Suisse allemande cherche pour le 1er septembre, une belle chambre meublée, chauffée, indépendante, dans les prix de 25 à 30 fr. par mois, de préférence aux environs de l'Hôtel-de-Ville. — Adresser les offres sous chiffre X. Z. 15257 au bureau de l'IMPARTIAL. 16257

### A louer beau logement

pour le 24 septembre, à Corcelles sur Neuchâtel, rue de la Chapelle 24, un 15012

### A VENDRE belle propriété

aux abords de la ville, quartier des Foullets. Un appartement de 3 pièces et cuisine est disponible pour fin août. Grand parc avec beaux arbres, prix de vente Fr. 35.000.—  
S'adresser au notaire Alphonse BLANC, rue Léopold-Robert 66. 15245

### Occasion

A vendre à Neuveville, une bonne maison bien située et de bon rapport. Un logement convient à famille travaillant à domicile. Conditions avantageuses.  
Faire offres écrites sous chiffre N. F. 15321, au bureau de l'IMPARTIAL. 15321

### Canot-moteur

A vendre, un très beau canot-moteur, 8 m., en parfait état d'entretien et de marche. 15333  
S'adr. au bur. de l'Impartial.

### A vendre

de suite: lits Louis XV, complets, 195 fr.; canapé moquette, 75 fr.; belle commode, 60 fr.; table de bureau, 60 fr.; ovale, 40 fr.; lavabo, 40 fr.; chaises, tableaux, panneaux, table de nuit 15 fr. — S'adresser rue du Temple 23, au 4me étage, à droite. Le Locle. 30960

### Pressant DIVAN

avec trois coins et bon matelas crin animal, valeur frs 300.—, à saisir pour frs 175.—  
Ecrire sous chiffre D. J. 30962 à la Succursale de l'IMPARTIAL. 30962

### Table à grener ou à lessiver

en mosaïque armée,  
**Sableuse,**  
**Tonneau à polir avec billes Benzineuse,**  
**Paroi vitrée,**  
plusieurs buffets ainsi que différentes machines, sont à vendre très avantageusement. 15332  
S'adr. au bur. de l'Impartial.

### A vendre, à La Sagne un immeuble locatif

comportant 6 logements avec toutes dépendances; à la même adresse, agencement de magasin. Prix avantageux. — S'adresser rue du Doubs 145, au 1er étage. 15290

### Hôteliers Restaurateurs

Traité du Service de Table dans l'Hôtellerie et le Café-Restaurant  
par Jules Klopfenstein Maître d'Hôtel.  
200 pages, avec 30 illustrations hors texte, richement relié fr. 9.—  
En vente à la  
**Librairie COURVOISIER**  
rue Léopold-Robert 64

### Encore de belles occasions.

Beaux lits Louis XV et modernes, avec matelas, frs 100.—, 200.— et 380.—; armoires à glace, cristal biseauté, à 2 et 3 portes, frs 170.—, 250.— et 320.—; bibliothèques modernes, frs 160.— et 220.—; divans turcs, fabrication supérieure, frs 90.—; petites tables; divans turcs: lavabos avec ou sans glace, frs 75.—, 140.— et 170.—; commodes à 4 tiroirs à poignées, noyer et sapin, frs 25.—, 40.— et 55.—; choix immense de tables toutes formes et prix; buffets de service, modernes, 6 portes, frs 320.—, 450.—, 500.— et 600.—; chambre à manger, complète, moderne, avec chaises de cuir, frs 620.—; 2 chambres à coucher, teinte noyer ou acajou, avec grande armoire-commode, coiffeuse et lits complets, excellente literie, frs 980.—, 1050.—, 1500.— et 1900.—. Meubles de confiance. — S'adresser à A. Leitenberg, atelier de travaux en bois, rue du Grenier 14, au rez-de-chaussée. - Téléphone 20.47. 15306

### Local.

A louer de suite local, bien situé, convenant pour n'importe quel emploi, frs 30.— par mois. — S'adresser rue Jaquet-Droz 48. 15307

### A vendre,

établi, chaises, à vis, quinquet, casiers, tour au complet, de l'Ecole d'horlogerie (25 fr.), étoux et petit lot de boîtes bracelets acier, métal, 10 1/2 et 13 lig. 15282  
S'adr. au bur. de l'Impartial.

### Vélo-moteur,

neuf, à vendre ou à échanger contre vélos ou marchandises. — S'adr. à M. Jottebrand, rue du Midi 9, Le Locle. 15299

### Chambre,

A louer, 1 chambre non meublée, avec pension, à personne solvable et honnête, certain âge. Vie de famille. 30961  
S'adr. au bur. de l'Impartial.

### Remontages

de coqs, avec limage de barettes, ou logements de finissages, petites pièces, sont demandés à domicile. — S'adresser chez Mlle Lesquereux, rue du Nord 174. 30959

### Nickelage.

A vendre ou à louer, en bloc ou séparément. 15296  
S'adr. au bur. de l'Impartial.

### Réglages

de tir de suite, — S'adresser au Comptoir, rue de la Paix 61. 15331

### Avec 10 fr.

par mois, vous pouvez procurer 1 gramophone Ire marque. — S'adr. Prévoyance 102. 15267

### Personne

consciencieuse, disposant de ses matinées, se recommande pour faire des heures. 15273  
S'adr. au bur. de l'Impartial.

### Polisseuse

et aviveuse connaissant très bien son métier, cherche place stable. — Offres écrites, sous chiffre A. M. 15283, au Bureau de l'IMPARTIAL. 15283

### Apprenti-coiffeur

est demandé de suite. — Offres sous chiffre E. E. 15329 au bureau de l'IMPARTIAL. 15329

### Logement

de 3 pièces, au soleil, est à louer pour tout de suite. — S'adr. rue Gibraltar 5, au 2me étage, à gauche. 15287

### On échangerait

un beau logement de 4 pièces et grand bout de corridor éclairé, contre un de 3 pièces, bout de corridor éclairé. Date à convenir. — Offres écrites sous chiffre A. A. 30969 à la Succ. de l'IMPARTIAL. 30969

### Remerciements

Madame Veuve **HOFFER-SANTSCHY** et familles, remercient bien sincèrement les personnes qui ont pris part à leur deuil.  
La Chaux-de-Fonds, le 19 août 1929. 15292

### Monsieur Célestin HAYOZ

survenu à la suite d'un triste accident.  
L'enterrement, AVEC SUITE, aura lieu **mercredi 21 courant**, à 13 h. 30.  
Domicile mortuaire : **rue des Fleurs 20.** 15327

Repose en paix, chère mère. Que ta volonté soit faite.

Madame et Monsieur Hermant Nicolet-Hugli et leurs enfants,  
Monsieur et Madame Charles Hugli-Moor et leurs enfants,  
Madame et Monsieur Bernard Ritz-Hugli et leur enfant, ainsi que les familles Hugli, Friedli et alliées ont le regret de faire part à leurs amis et connaissances de la grande perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur chère mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante, cousine et parente,  
**Madame**  
**Veuve Rosina HUGLI-FRIEDLI**

que Dieu a rappelée à Lui, dimanche 18 août 1929, à 2 h. du matin, dans sa 72me année, après une longue et pénible maladie.  
La Joux-Perret, le 18 août 1929.  
L'enterrement, SANS SUITE, aura lieu **mardi 20 courant**, à 13 h. 30.  
Domicile mortuaire : **Joux-Perret 18.**  
Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

### Chambre meublée

à remettre à monsieur honnête, de moralité, dans maison d'ordre. — S'adresser rue de Ronde 13, au 1er étage. 15289

### Chambre.

A louer de suite, chambre confortablement meublée, située au midi, à proximité de la Gare. — S'adr. rue Jardinière 92, au 1er étage, à droite, entre midi et 2 h. et de 6 à 8 h. 15288

### Chambre.

A louer, une belle chambre meublée, au soleil, avec balcon, à dame de toute moralité, sérieuse, travaillant dehors. — S'adresser rue du Nord 52, au 2me étage, à droite. 15276

### Chambre.

A louer de suite, belle chambre meublée. — S'adresser rue Numa-Droz 2, au 3me étage, à gauche. 15293

### Chambre.

Grande chambre est à louer, dans maison d'ordre, meublée ou non, pour le 1er septembre ou époque à convenir, à monsieur de moralité. — S'adresser rue de l'Envers 32, au 1er étage, le matin ou après 6 h. 15295

### Chambre meublée

est à louer. — S'adresser rue Léopold-Robert 18A, 2me étage. 15293

### Chambre meublée

à louer à personne honnête et solvable. — S'adresser rue Numa-Droz 19, au rez-de-chaussée, à gauche. 15319

### Chambre.

A louer belle chambre meublée, au soleil, à demoiselle de toute moralité, travaillant dehors. (Prix modéré). — S'adresser rue du Nord 159, au 2me étage, à gauche. 30971

### Machine à régler «Luthy»

en parfait état avec rond de rechange est à vendre. — S'adresser Réformation 19, au 1er étage. 30970

### Perdu,

depuis Montmolin à Corcelles, un portefeuille avec initiales R. J. — Le rapporter contre récompense au bureau de l'IMPARTIAL. 15301

Très touchés des nombreuses marques de sympathie, reçues à l'occasion de leur grand deuil, **Monsieur Adolphe PRÉTAT, Madame et Monsieur CÉLÉSTE THEURILLAT et leurs enfants,** remercient bien sincèrement toutes les personnes qui y ont pris part. 15320



# REVUE DU JOUR

La Suisse gagne le procès des zones

La Chaux-de-Fonds, le 20 août.

Cette bonne nouvelle a été connue hier à l'heure du couvre-feu. Le moins qu'on puisse en dire est qu'elle réjouira profondément tous les coeurs suisses et tous ceux qui souhaitaient depuis longtemps voir supprimer cette cause de malentendus et de chicanes avec nos amis français. Le jugement de la Haye impose une date et fixe une interprétation qui est la nôtre. Il ne reste plus qu'à souhaiter que les juristes — et surtout les bureaucrates d'Outre-Jura — s'en accommodent avec bonne grâce. Cela semble d'ailleurs être le cas pour les premiers. Dans le « Journal » St-Brice écrit : « Comme M. Paul-Boncour l'a fait remarquer après le débat, la situation est très claire maintenant. L'arrêt de la Cour a reconnu que la thèse de la Suisse est exacte en ce qui concerne l'interprétation du texte mal rédigé de l'article 435 du traité de Versailles. » Quant aux fonctionnaires, saboteurs d'un régime équitable, ils ont leur petit couplet dans l'« Oeuvre » qui a toujours fait preuve de sentiments amicaux vis-à-vis de notre pays : « La sentence de la Haye n'est nullement une défaite pour la France, écrit ce journal. C'est la simple mise à néant d'arguties bureaucratiques. »

L'« Oeuvre » ajoute : « Il est certain que l'on ne pouvait sanctionner la « voie de fait » uniquement sur l'ordre qui transporta du jour au lendemain le siège des douanes françaises à la frontière franco-suisse, procédé injustifié envers un pays politiquement neutre et sincèrement ami de la France. »

Nous souhaitons que le jugement de La Haye soit accueilli de façon identique partout. Cela simplifiera certainement les futures négociations et permettra l'élaboration raisonnée d'un statut des zones qui ne lèsera personne et sera favorable aux deux pays. La France et la Suisse doivent s'entendre dans l'intérêt de Genève, dans l'intérêt des régions voisines et plus encore dans l'intérêt des bonnes relations des deux pays entre lesquels il n'aurait jamais dû exister de nuages sérieux.

## Ce qui se passe à la Haye

Les pourparlers franco-allemands pour l'évacuation de la Rhénanie ont fait un pas. C'est-à-dire que M. Briand a réussi à convaincre M. Stresemann qu'il ne fallait pas aller trop vite en besogne la question pratique elle-même étant complexe. En effet, le retour en France des unités qui séjournent actuellement en Rhénanie nécessiterait la construction de logements pour 8 à 10,000 familles. On conçoit dans ces conditions que l'évacuation implique une préparation méthodique très poussée et des délais. L'Allemagne acceptera d'autant mieux de patienter qu'elle a pour ainsi dire partie gagnée.

Dans le domaine financier, par contre, on ne signale aucun progrès. Les experts délibèrent. Et les ministres attendent. La presse internationale, par contre, continue à juger assez sévèrement l'attitude de M. Snowden. Le « Maasbode » de Rotterdam, par exemple, écrit ce qui suit sous le titre « Politique de prestige » :

Ce que le « Sunday Express » cite des déclarations verbales de M. Snowden à la presse anglaise confirme hélas qu'il ne s'agit pas seulement pour lui d'obtenir 30 à 40 millions de plus, mais avant tout du prestige de l'Angleterre. Il aurait dit textuellement : « C'est le prestige de la Grande Bretagne qui est en jeu. Nous voulons défendre le droit de la Grande Bretagne à tenir dans la diplomatie et la politique internationale la place à laquelle elle a droit. »

Le journal de Rotterdam ajoute : Ces dernières années l'opinion commune des Pays européens avait condamné la politique de prestige pour la remplacer par la politique de concessions mutuelles de Genève. Il est d'autant plus que triste que ce soit le Cabinet de paix britannique et le Cabinet travailliste qui retournent à la devise de la politique de prestige et n'hésitent pas à provoquer un refroidissement des plus graves entre l'Angleterre et les grandes puissances continentales de l'Europe.

## En Mandchourie

On signale de nouveaux engagements à la frontière mandchoue. Mais il est impossible, à l'heure actuelle, d'envisager s'il s'agit réellement d'attaques sérieuses ou d'escarmouches sans conséquences. La seule canonnade effective est celle des chamcelleries... qui se bombardent de démentis ! P. B.

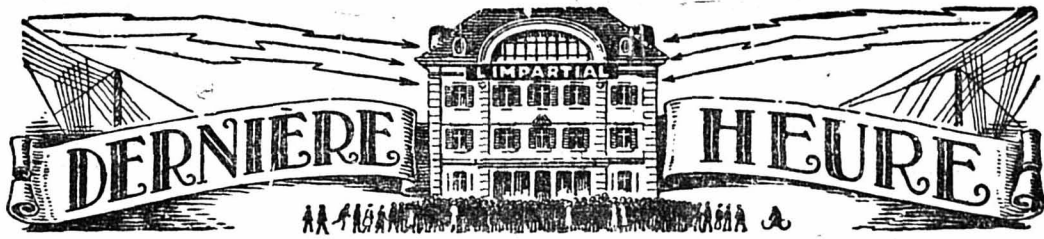
## A l'Extérieur

### Le célèbre Diaghilew est mort

VENISE, 20. — Le célèbre danseur Diaghilew est mort ce matin dans un hôtel du Lido. Il se trouvait à Venise depuis une dizaine de jours et était très gravement malade du diabète.

### Les chemins de fer allemands vont augmenter leurs tarifs déjà fort chers

BERLIN, 20. — Le « Berliner Tageblatt » croit savoir que les chemins de fer allemands vont voir sous peu leurs tarifs augmenter. Toutes les mesures auraient été prises par l'administration afin de faire entrer en vigueur cette augmentation le 15 septembre prochain. Tous les tarifs qui lors de la dernière augmentation n'ont pas été augmentés le seront cette fois-ci.



# Le „Jung Schweizerland“ tente la traversée de l'Atlantique

## La Suisse gagne le procès des zones

### Accueil triomphal du Zeppelin à Tokio

### Le Zeppelin atterrit à Tokio

...accueilli par les vivats de la foule

KASUMIGAURA, 20. — Une foule évaluée à plus de 15,000 personnes parmi lesquelles on remarquait les ministres de la marine, de la guerre et des communications, ainsi que l'ambassadeur d'Allemagne, a accueilli par des vivats retentissants le « Comte Zeppelin » dont la masse argentée parut à l'horizon embrumé, tandis que plusieurs centaines de marins préparaient l'atterrissage. Dès que le dirigeable fut signalé, quatre avions de la marine accompagnés du « Europa » dans lequel le baron Hunnefeld vola d'Allemagne au Japon l'an dernier, se portèrent à sa rencontre. Il était déjà escorté par trois autres avions. A 4 h. 18, volant à environ 900 pieds d'altitude par brise modérée, il survola l'aérodrome tandis que la musique de la marine jouait l'hymne national allemand. Puis le « Comte Zeppelin », planant majestueusement, se dirigea vers l'est et disparut dans le lointain pour aller survoler Tokio et Yokohama avant d'atterrir à l'aérodrome de Kasumigaura.

Le ministre des communications du Reich a adressé, au nom du président du Reich et du gouvernement, un télégramme de félicitations au Dr Eckener.

### Après la visite de douane les festivités commencent. — Une étape de 12,000 km. !

Le dirigeable « Comte Zeppelin » a été remis dans son hangar avec l'aide de 500 matelots de la marine de guerre japonaise, lundi à 7 h. 07 de l'après-midi (heure locale). Après avoir accompli les formalités de douane, les vingt passagers sortirent de l'aéronef et un à un furent accueillis par les vivats de la foule enthousiaste. Le commandant de l'aéroport organisa un dîner en l'honneur des officiers et de l'équipage du Zeppelin. Un train spécial pour Tokio a été mis à la disposition des passagers. Le raid total de Friedrichshafen à Kasumigaura avec le circuit sur Tokio et Yokohama comporte 12,384 kilomètres.

### 101 heures de vol au 100 à l'heure...

Les journaux consacrent de longs commentaires au raid du « Comte Zeppelin ». Ils soulignent le temps minime qu'a employé le dirigeable pour se rendre de Friedrichshafen à Tokio, à savoir 100 heures 53 minutes de vol à une vitesse moyenne de plus de 100 km. à l'heure.

On mande de Tokio qu'avant d'entreprendre son vol sur l'Océan Pacifique, le Dr Eckener fera probablement une seconde fois un vol sur Tokio.

### Le paquebot „Paris“ en feu

Il allait quitter demain le Havre — Les dégâts sont considérables

LE HAVRE, 20. — Un incendie qui a pris rapidement d'assez grandes proportions s'est déclaré à la fin de l'après-midi sur le paquebot transatlantique « Paris ». Le feu a pris dans la cabine No 3 et gagna bientôt le humoir des secondes classes qui fut en un clin d'oeil la proie des flammes. Il se propagea ensuite au salon de première classe, à la grande descente, au hall central et au bureau de renseignements. En moins d'une heure toute la partie centrale du grand paquebot était embrasée. Les sapeurs-pompiers du Havre, les pompes de la compagnie générale transatlantique, celles du port autonome et de plusieurs autres compagnies coopérèrent au secours, mais le travail était rendu d'autant plus difficile que l'obscurité la plus absolue régnait à bord et que, d'autre part, la fumée ne pouvant être dissipée gênait considérablement les pompiers qui durent employer des masques. Ce n'est qu'après plusieurs heures de travail que l'on fut enfin maître du feu.

Les dégâts sont considérables. Le départ du paquebot « Paris » devait s'effectuer aujourd'hui mardi après-midi pour New-York, il a naturellement été différé. Quant aux sacs de dépêches et de lettres qui étaient à bord du « Paris », ils ont été expédiés sur Cherbourg d'où ils seront dirigés sur New-York.

### Deux serpents s'échappent dans un cirque. — L'un étouffe un cheval, l'autre avale un mouton à six pattes

BRUXELLES, 20. — Deux serpents de grande taille se sont échappés d'une caisse vitrée dans un cirque installé à Liège.

L'un d'eux a étouffé un cheval dressé valant 30,000 francs, et l'autre, pénétrant dans la tente des animaux phénomènes, avala un mouton à six pattes. Les deux reptiles ont pu être capturés à nouveau.

### Kaeser est parti !

Le „Jung Schweizerland“ a décollé avec la plus grande facilité

LISBONNE, 20. — L'avion suisse a décollé avec la plus grande facilité sur une distance d'environ 1200 mètres. Le départ a eu lieu en présence d'aviateurs portugais qui, jusqu'au dernier moment, donnèrent à leurs camarades suisses tous les renseignements utiles.

L'avion emporte 2200 litres d'essence. Les aviateurs sont très confiants dans le succès de leur tentative. L'appareil emporte un canot pneumatique, des masques avec réservoir d'oxygène suffisant pour une immersion de plusieurs minutes, des bombes fumigènes, des fusées et une canne à pêche. En outre, les aviateurs se sont munis de chocolat, d'eau, de vin de Champagne et d'une machine à distiller.

Les renseignements météorologiques, au moment du départ, indiquaient un beau temps jusqu'aux Açores et un mauvais temps avec tendance à l'amélioration près de la côte américaine. Les conditions météorologiques de l'Atlantique, au-delà des Açores, ne sont pas connues.

### Une chance sur cent !

Le capitaine-aviateur français Pelagand conseiller technique d'une société aérienne portugaise, interviewé au sujet de la tentative des aviateurs suisses a déclaré que leur raid avait une seule probabilité de réussite contre 100 contraires parce que, malgré l'excellent moteur de leur avion, celui-ci n'était pas construit pour de grands vols. Il a ajouté que le raid ne pouvait réussir que si pendant les quarante heures de voyage l'avion ne rencontrait aucun vent contraire. Parmi les instruments de navigation aérienne qu'ils emportent, les aviateurs sont munis du sextant collecteur de route inventé par les aviateurs portugais Continho et Cabral. Au moment où Kaeser transportait dans l'avion les verilylights destinés à la traversée, un de ceux-ci prit feu et brûla l'aviateur à la main droite. Les aviateurs ont l'intention de voler en direction de la Nouvelle-Ecosse après avoir survolé les Açores. Les aviateurs transportent 2100 litres d'essence et 80 litres d'huile. La charge totale de l'appareil au moment du départ est de 2400 kg. Sa vitesse moyenne à l'heure est de 150 kilomètres.

### Les aviateurs suisses survolent les Açores

La Compagnie Western-Union signale que l'avion « Jeune Suisse » a survolé l'île de Terceira, dans les Açores, à 18 heures, heure de Greenwich.

## En Suisse

### Le crime d'un chauffard

LUCERNE, 20. — Dans la nuit de dimanche à lundi M. Frantz Joseph Brun, 55 ans, menuisier, à Horw, a été écrasé par une automobile et traîné sur une distance de 18 mètres. Brun a eu le crâne et les jambes fracturées. Il a été conduit à l'hôpital cantonal où il y est décédé, sans avoir repris connaissance. Les automobilistes coupables ont pris la fuite. Ils étaient probablement quatre et se trouvaient dans une machine Buick dont le pare-boue gauche et les lanternes doivent être endommagés.

### A Fribourg on déclare que Reine Ding est folle

FRIBOURG, 20. — Le médecin qui a examiné Reine Ding qui, le jour de l'Assomption, a blessé à coups de rasoir son amie, a exprimé l'avis qu'elle n'est pas en possession de toutes ses facultés.

L'état de la victime continue, selon la « Liberté » à s'améliorer.

### Une Exposition nationale ?

BERNE, 20. — L'idée d'organiser, dans quatre ans, une Exposition nationale, qui s'est fait jour dans certains milieux zurichois, a suscité une vive opposition dans l'industrie, sursaturée d'expositions. Cela se comprend aisément. Mieux vaudrait, en effet, organiser des expositions spéciales, — limitées strictement à la spécialité que l'on se propose de faire connaître. Ces dernières années, la tendance contraire s'est manifestée de plus en plus nettement. On ne sait plus se limiter. Cela est fâcheux et risque d'aliéner les sympathies qui vont à ce genre de manifestations.

### Naufrage d'un canot à voile au large de Nyon. — Ses deux occupants ont disparu

NYON, 20. — Lundi, entre 16 h. 30 et 17 h., l'équipage du bateau à vapeur « Lausanne » apercevait au large de Nyon, à quelque 500 mè-

tres du bord, un canot à voile couché sur le flanc et allant à la dérive. Le capitaine fit aussitôt mettre au lac un de ses canots de sauvetage; le canot à voile était vide.

On ne sait pas au juste ce qui s'est passé. Toutefois, on apprit qu'au début de l'après-midi deux jeunes gens, M. Pierre Chapuisat, étudiant en droit, domicilié à Genève, fils du major Chapuisat, directeur du « Journal de Genève », et M. Six, étudiant hollandais, tous deux en vacances à Trélex près de Nyon, étaient partis faire une bordée en canot à voile.

On suppose qu'en raison de la bise violente qui soufflait au large, ils voulurent revenir à leur point de départ et qu'une fausse manoeuvre coucha leur canot. Pierre Chapuisat savait nager; en revanche, son ami ne savait pas.

Les parents furent avisés de l'accident. Tous les pêcheurs de Nyon ont été alarmés et entreprendront des recherches. Mais on ne garde pas d'espoir sur le sort des deux malheureux jeunes gens.

### Une assurance allemande en déconfiture !

ZURICH, 20. — Le commissariat de la Bourse a, annonce la « Nouvelle Gazette de Zurich », décidé que jusqu'à nouvel avis les cours des actions de la « Frankfurter Allgemeine Versicherungs Aktiengesellschaft » ne seront plus cotés à la Bourse des effets de Zurich.

La Frankfurter Allgemeine Versicherungs-Aktiengesellschaft par le financement d'opérations qui n'appartiennent pas au domaine des assurances, subi d'importants dommages qui lui ont procuré des difficultés de paiement qui nécessiteront des mesures d'urgence. Le capital-action de 25 millions de reichsmarks semble fort menacé. L'Allgemeine Versicherungsgesellschaft A. G. à Berne, est en relations d'affaires avec cette première société et avait en son temps repris également son portefeuille d'assurances suisses. Mais la très forte majorité de son capital-action se trouve dans des banques suisses.

### La justice de Berne est raide...

Mais pour une fois elle a raison !

BERNE, 20. — Le tribunal de district de Berne a condamné le commerçant qui, à l'Helvetiaplatz, écrasa avec son automobile le colonel Busser, pour homicide par imprudence et pour infraction aux dispositions en matière de la circulation des automobiles, à six mois de maison de correction, transformés en 90 jours de cellule, sans sursis, à 20 francs d'amende et à deux ans de retrait de son permis de conduire. En outre, il a à verser aux survivants de la victime près de 8800 francs d'indemnité et 8000 francs de satisfaction et une somme de 27,000 francs d'indemnité à la caisse d'assurance pour les fonctionnaires, employés et ouvriers de la Confédération.

## Chronique jurassienne

### A Saignelégier. — Echos du Marché-Concours.

(Corr.). — Les recettes encaissées samedi et dimanche s'élèvent à fr. 8000. Il a été distribué 6000 francs de primes aux propriétaires des chevaux exposés.

M. Tendon, victime d'une chute à la course militaire, n'est que légèrement blessé.

Lundi et mardi ont lieu à Saignelégier les concours de Syndicat chevalins du Plateau; ils se termineront mercredi à Montfaucon. Près de 800 chevaux seront examinés par la commission.

## La Chaux-de-Fonds

### Cours de répétition du Régiment d'infanterie 8.

Les bataillons de fusiliers 18, 19 et 20 (moins comp. mitr. IV-19) mobiliseront à Colombier le lundi 9 septembre 1929, à 9 heures.

Un train spécial sera mis en marche de La Chaux-de-Fonds à Chambrelieu avec l'horaire suivant :

Départ de La Chaux-de-Fonds	à 7 h. 05
Départ des Convers	à 7 h. 15
Départ des Hauts-Geneveys	à 7 h. 25
Départ des Geneveys-sur-Coffrane	à 7 h. 33
Arrivée à Chambrelieu	à 7 h. 42

Les sous-officiers, appointés et soldats des localités desservies par ce train spécial n'auront pas accès au train régulier partant de La Chaux-de-Fonds à 7 h. 28.

En revanche, les hommes du Locle et des environs devront utiliser le train régulier partant du Locle à 6 h. 36.

Pour les autres lignes de chemin de fer, il ne sera pas organisé de trains spéciaux vu les faibles effectifs à transporter. Les trains réguliers seront renforcés.

### Après l'accident de Colombier.

Un de nos abonnés, témoin de la rapide tragédie de Colombier dont fut victime le jeune Hayoz, nous fait part de ses « réflexions amères » concernant le manque de moyens de sauvetage suffisants.

Nous sommes, dit-il, dans notre canton, vingt ans en retard sur nos voisins, quant à l'installation des plages. Ailleurs, les plages sont aménagées suivant des conceptions modernes et chaque plage de quelque importance possède un ou deux canots-moteurs, des bouées, des harpons, une cabine avec couvertures, brancards, pharmacie, et de plus des gardiens prêts à intervenir.

En république neuchâteloise, rien de tout cela. Qu'attendons-nous pour remédier à cet état de chose défectueux et surtout dangereux ?